



**Horaires Imsak et Iftar
des villes algériennes**

| Iftar | | Imsak | |
|--------|-------|--------|------|
| Alger | 19:21 | Alger | 4:37 |
| Béjaïa | 19:13 | Béjaïa | 4:31 |
| Oran | 19:35 | Oran | 4:55 |

Saha ftourkoum



LOCALITÉ DE TIXERAÏNE
**Plusieurs familles
sans électricité
depuis 5 ans**

P.2

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // MARDI 12 AVRIL 2022 // N°283 // PRIX 20 DA / Directeur de la publication : ZAHIR MEHDAOUI

LES « DÉGÂTS » OCCASIONNÉS
PAR LE REVIREMENT
DE PEDRO SANCHEZ

**Le Front Polisario
rompt ses
contacts avec
le gouvernement
espagnol**

P.2



L'EDITORIAL DE
« L'EXPRESS »

**Les abjections
répétitives
du Makhzen**

P.3



LE PRÉSIDENT DU CONSEIL DES MINISTRES D'ITALIE EN ALGÉRIE

**Le modèle économique
italien jugé « envisageable
en Algérie »**

P.3



PHOTO: DR

**L'Algérie classée
en tête de liste
de l'Afrique par
l'Indice mondial
de sécurité
alimentaire**

P.6



AUGMENTATION DES
PENSIONS DE RETRAITE

**Qui en
seront les
bénéficiaires ?**

P.3





MOSCOU BLOQUE UNE DEMANDE DU CONSEIL DE SÉCURITÉ POUR DES « ENQUÊTES INDÉPENDANTES » AU MALI

La Russie a bloqué une demande du Conseil de sécurité de l'ONU d'avoir des « enquêtes indépendantes » sur un massacre présumé de plusieurs centaines de civils fin mars à Moura, au Mali, par l'armée malienne et des paramilitaires russes.

Cette demande figurait dans une déclaration rédigée par la France et qui a été soumise à l'approbation vendredi du Conseil de sécurité. La



Russie, soutenue par la Chine, s'y est opposée, selon plusieurs diplomates. Moscou et Pékin « ne voyaient pas la nécessité » de ce texte,

jugé « prématuré » alors qu'une enquête a été ouverte par les autorités maliennes, a indiqué un de ces diplomates sous couvert de l'anonymat.

GUERRE EN UKRAÏNE

LA POSITION D'ÉQUILIBRISTE DE WASHINGTON DE PLUS EN PLUS DIFFICILE

La position d'équilibriste des Etats-Unis, qui apportent une aide militaire considérable à l'Ukraine tout en faisant tout pour éviter une extension du conflit à d'autres pays, devient de plus en plus difficile à tenir, au moment où les images d'exactions attribuées à l'armée russe se multiplient.

Depuis le début de l'invasion de l'Ukraine par la Russie, les Etats-Unis ont inondé l'Ukraine d'armement léger, comme des missiles antichars Javelin, portables à l'épaule, mais ils



ont toujours refusé de lui remettre des armements lourds, notamment des avions de combat, faisant valoir que cela « pourrait être perçu comme une surenchère » et accroître le risque d'un conflit

nucléaire avec la Russie. Mais le Pentagone se retrouve sous pression des élus, aussi bien républicains que démocrates, pour en faire davantage afin d'aider Kiev à repousser la Rus-

LE FRONT POLISARIO ROMPT SES CONTACTS AVEC LE GOUVERNEMENT ESPAGNOL

Le Front Polisario a décidé de rompre ses contacts avec le gouvernement espagnol actuel suite à la position du Premier ministre espagnol Pedro Sanchez concernant la question du Sahara occidental. «Le Front Polisario décide de rompre ses contacts avec le gouvernement espagnol afin qu'il se dissocie de l'instrumentalisation de la question sahraouie dans le

cadre du marchandage lamentable avec l'occupant, jusqu'à ce qu'il se conforme aux décisions de la légalité internationale, laquelle légalité internationale reconnaît au peuple sahraoui le droit à l'autodétermination et au respect des frontières de son pays internationalement reconnues», indique le Front Polisario dans un communiqué. Le Front Polisario a dit avoir

pris sa décision suite à «l'annonce du soutien du gouvernement Sanchez au plan de l'occupant marocain qui vise à annexer, par la force, les territoires du Sahara occidental et à confisquer les droits inaliénables du peuple sahraoui à l'autodétermination et à l'indépendance» et aux démarches concrètes prises par le gouvernement de Pedro Sanchez dans ce sens.

LE MAROC N'A PAS RÉUSSI À CHANGER LA NATURE DU CONFLIT AU SAHARA OCCIDENTAL



« Depuis son occupation du Sahara Occidental en 1975 à ce jour, le Maroc n'a pas réussi à changer la nature du conflit au Sahara Occidental qui reste essentiellement liée au droit des Sahraouis à l'autodétermi-

nation", a déclaré Mohamed Amroune, enseignant en sciences politiques et relations internationales. Face à toutes les tentatives de diluer la justesse de la cause, "la nature juridique du conflit a

été tranchée par les Nations Unies en 1966 comme une question de décolonisation", a ajouté le conférencier, rappelant que la CIJ a soutenu, en 1975, que le territoire devait être décolonisé.

LES RÉSULTATS DE LA PRÉSIDENTIELLE EN FRANCE

MARINE LE PEN, LA CANDIDATE DU RN, DEVANCE JEAN-LUC MÉLENCHON DE 421.420 VOIX

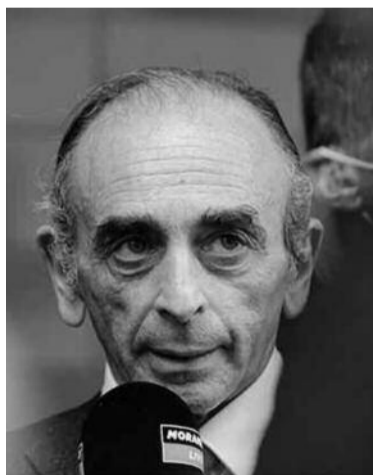
Les résultats de la présidentielle en France sont tombés. Le ministère français de l'Intérieur a publié hier, les résultats définitifs du premier tour de l'élection présidentielle. Emmanuel Macron arrive donc en tête,

avec 27,84% des voix, devant Marine Le Pen. La candidate du Rassemblement national récolte 23,15% des suffrages. C'est, précisément, 421.420 bulletins de plus que Jean-Luc Mélenchon. Le chef de file

de la « France insoumise », troisième de ce scrutin, a réuni 21,95% des voix. Loin derrière, Eric Zemmour dépasse tout juste la barre des 7%, quand Valérie Pécresse et Yannick Jadot s'écrasent en dessous des 5.

AVEC UN SCORE LAMENTABLE, FINIE LA RÉCRÉATION POUR ERIC ZEMMOUR !

Eric Zemmour est brutalement retombé sur terre dimanche soir, donné en quatrième position autour de 7 % des voix. Manifestement ému devant ses partisans réunis à la Maison de la Mutualité à Paris, le candidat d'extrême droite a appelé ses électeurs à voter pour Marine Le Pen, au nom de la lutte contre l'immigration. Il avait pourtant tout au long de la campagne assuré que sa rivale du RN n'avait aucune chance de l'emporter face à Emmanuel Macron.



LE KREMLIN SUR LES REMARQUES DE CLINTON :

« LES ÉTATS-UNIS ONT DÉCLARÉ À PLUSIEURS REPRIS QUE L'ADHÉSION DE LA RUSSIE À L'OTAN ÉTAIT IMPOSSIBLE »

« Les États-Unis ont répété à plusieurs reprises à la Russie que son adhésion à l'OTAN serait impossible », a déclaré le porte-parole du Kremlin, Dmitri Peskov, à l'agence TASS, commentant les propos tenus par l'ancien président américain Bill Clinton, qui a déclaré que l'OTAN aurait laissé une porte ouverte à l'adhésion de la Russie après la dissolution de l'Union soviétique : « Je n'ai pas de telles informations; je sais cependant parfaitement que la partie américaine a déclaré à plusieurs

reprises qu'une telle adhésion serait impossible. De facto, ils ont dit, au contraire, que les portes sont fermées, car cela est impossible dans le principe », a-t-il déclaré. Plus tôt, Clinton a déclaré dans un article pour The Atlantic qu'il aurait démontré qu'il était prêt à accepter la Russie dans l'OTAN. Il a également déclaré qu'il considérait que la décision d'étendre l'OTAN vers l'est, malgré les objections de la Russie et les recommandations d'un certain nombre d'experts, était la bonne.

L'EXPRESS



Quotidien national
d'information édité par la
SARL ADRA COM
Adresse : Maison de la
presse Abdelkader safir,
02 Rue Farid Zouiouache,
Kouba, Alger
Tel/FAX Administration
et publicité: 023.70.99.92

DIRECTEUR DE LA
PUBLICATION:
ZAHIR MEHDAOUI
zahir.mehdaoui1969@gmail.com
Email:
redaction@express-dz.com
Site Web:
www.lexpressquotidien.dz
/ TEL/FAX: 023.70.99.92

Directeur
de l'administration
et des finances
NOURDINE BRAHMI
Service-pub@expressquotidien.dz
Impression SIA
Alger Bab Ezzouar

PUBLICITÉ : S'ADRESSER
À L'AGENCE NATIONALE
DE COMMUNICATION
D'ÉDITION ET DE LA
PUBLICITÉ (ANEP)
Alger : 1, avenue Pasteur
Tel : (021) 71.16.64 -
(021)73.71.28
Fax : (021) 73.95.59 -
(021)73.99.19
Mail :
agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz

CABALE CONTRE LES FAMA, WAGNER, BARKHANE, ETAT ISLAMIQUE

Les « dominos » en action aux portes sud de l'Algérie

En période de guerre, il faut rester extrêmement attentif pour comprendre ; il ne faut surtout négliger aucun indice susceptible d'aider à la compréhension de l'ensemble, tant les intrications sont plus puissantes qu'on ne le pense à la première lecture. Si les déflagrations s'opèrent en Ukraine, les répliques s'entendent aussi dans la région maghrébo-sahélienne.

La « cabale » montée contre le Mali au sujet d'allégations d'exactions contre les civils semble apparemment viser plus Moscou que Bamako. Chassée du Nord-Mali, presque humiliée par le colonel Assimi Goïta, la France ne semble pas prête à quitter le Mali dans l'immédiat, encore moins le Sahel, terrain de chasse privilégié de l'Elysée et de la DGSE. Aussi les accusations d'exactions sont remontés jusqu'aux instances onusiennes, après avoir traversé toute les capitales européennes où Paris a des oreilles attentives. Il était attendu, arrivé à ce point de situation, qu'une enquête atterrisse à Bamako. Mais il n'en fut rien : Moscou a bloqué toute action contre son allié malien.

En Libye, le maréchal Haftar fait du forcing pour, premièrement, déloger Debibeh, et secundo, pour installer son allié Farid Bachagha comme seul et unique chef du gouvernement. Mais son plan dépasse de loin Bachagha : la présidentielle. Cela fait plusieurs mois qu'il a troqué son treillis militaire pour le costume-cravate et se voit déjà roi à la place du roi. Proche des Israéliens, qui le dotent de moyens



sophistiqués pour espionner ses adversaires et avoir une longueur d'avance sur eux, il est un danger pour l'Algérie, en ce sens que ses objectifs sont à l'opposé de la politique étrangère algérienne. Les Libyens le rejettent dans leur grande majorité, il s'impose dans le Cyrénaïque par le feu

et par le sang, ne tolérant aucune récrimination d'aucune sorte contre sa politique. Un homme à surveiller comme le lait sur le feu.

Le « jeu de dominos » encercle l'Algérie de tous les côtés. Par un imperceptible mouvement, chaque domino est destiné à faire tomber un autre :

le Maroc « grenouille » avec Madrid et les autres capitales occidentales, le Sahara occidental qui met fin à tout contact avec l'Espagne, la Tunisie, engluée dans des choix constitutionnels discutables qui isolent Kaïs Essaled, le Niger, maillon faible des « pays du champ », qui prend position avec la France, ouvre ses bases de drones aux Français et aux Américains, la Mauritanie, autre maillon faible à la lisière algéro-saharienne, etc. Soit autant d'images qui défilent à grande vitesse et dont il ne faut négliger aucune séquence, tant tout s'imbrique dans tout, et tant tout est au final, décisif.

F. O.

LE PRÉSIDENT DU CONSEIL DES MINISTRES D'ITALIE EN ALGÉRIE

Le président du Conseil des ministres de la République italienne, Mario Draghi est arrivé hier, à Alger, pour une visite en Algérie s'inscrivant dans le cadre du renforcement des relations de coopération entre les deux pays. « En réponse à l'invitation du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, le Président du Conseil des ministres de la République italienne, Mario Draghi entame lundi une visite en Algérie s'inscrivant dans le cadre du renforcement des relations de coopération entre les deux pays », lit-on dans le communiqué. Cette visite qui intervient dans un contexte international troublé, est une aubaine pour l'Algérie (...) qui s'ouvre de ce fait, des opportunités plus grandes dans un univers qui va s'agréger en blocs.

La guerre en Ukraine aura été bénéfique pour tout le monde en ce sens qu'elle aura dévoilé toutes les politiques de sous-sol qui sévissaient jusque-là.

COUPÉS DE LA SOCIÉTÉ, EN DÉPHASAGE AVEC L'ACTUALITÉ ET TOTALEMENT DÉCONNECTÉS DE LA RÉALITÉ

Les récentes révélations de terroristes posent le problème du référent religieux



Les deux terroristes Zerrouk Belkacem, dit Abou Anes, et Djilali Abdelkader, dit Moussa, capturés récemment à Skikda, ont évoqué la vie dans les maquis terroristes et donné la nette impression d'être déconnectés de la réalité, impliquant le fait de s'être également fourvoyés et agissent sur la base de fausses informations, faux repères, et de ce fait, se fourvoyant dans de

fausses pistes. Les révélations de ces terroristes, comme également ceux d'autres, capturés dans les maquis islamistes, lèvent le voile sur des jeunes totalement abandonnés à eux-mêmes, prenant des raccourcis par-ci, des « pistes fléchées » par-là, sans référent religieux à suivre, ni valeur intellectuelle à poursuivre.

Depuis que les livres du salafisme wahhabite ont commencé à inonder le marché algérien des livres religieux, les tensions ont commencé à surgir. Et pour cause : la doctrine wahhabite ne propose aucun savoir, aucune valeur civilisationnelle ou spirituelle, rien ; mais dans l'autre sens, elle impose une surenchère doctrinaire hiératique, basé sur deux références religieuses qui ont été dénoncés pour la communauté musulmane comme littéralistes et hérétiques : Ibn Taïmiya et Ibn Abdelouahab. Or ce sont les livres de ces deux référents (en fait le savoir du second est exclusivement tributaire du premier, qui est de plus haut niveau que le nomade de Nedjd), qui ont inondé le marché algérien, et ce sont ces références qui ont été distribués dans les maquis, consacrant la guerre sainte au nom de l'islam, et faisant se décomposer les références religieuses traditionnelles pacifiques du Maghreb central depuis près de dix siècles : l'école malékite dans la jurisprudence, la voie ach'arite dans la doctrine et le sentier de Djounayd dans la voie spirituelle.

I.M.Amine

L'édito

■ Par Zahir Mehdaoui



Les abjections répétitives du Makhzen

Le Makhzen marocain va payer chèrement ses errements politiques et sa déshonorante normalisation avec l'Etat hébreu. Si ses anciennes connivences souterraines avec l'entité sioniste n'ont pas fait trop de vagues, ce n'est pas le cas pour ses relations officielles récentes avec Israël massivement rejetées par les Marocains. Plusieurs villes marocaines sont actuellement le théâtre de manifestations hebdomadaires anti-normalisation. Cela n'échappe à personne que la dynamique actuelle anti-normalisation initiée par l'Instance marocaine de soutien aux causes de la Oumma va fédérer le peuple marocain qui est dans son ensemble propalestinien et des jours sombres attendent le Makhzen. On ne peut pas aller impunément à l'encontre des croyances de son peuple, de ses aspirations et de ses positions de principe. En se rangeant aux côtés des pays traîtres à la cause palestinienne, le Makhzen a dégoupillé la grenade sociale qui risque d'exploser à tout moment. L'hostilité grandissante du peuple marocain contre les tartufferies de Mohammed VI met ces jours-ci le Makhzen dans une position si inconfortable qu'il recourt à toutes sortes d'artifices pour faire diversion. Le troc effectué avec l'Espagne versatile, les manœuvres avec les Etats-Unis, Israël et les Emirats, le bombardement d'un convoi de camions et de marchands dans la région de Ain Ben Tili, dans l'extrême nord de la Mauritanie, sont autant de manœuvres pour détourner les regards et diriger l'attention du peuple sur d'autres sujets qu'il veut faire passer comme stratégiques. Que le Makhzen marocain sache que son agitation anti-algérienne ne le sauvera pas du brasier qu'il a allumé de ses propres mains en s'alliant avec l'entité sioniste et en tournant le dos à la cause palestinienne. La normalisation avec Israël signifie reconnaître la revendication des Juifs sur la Palestine, légitimer leur occupation continue de cette terre et les destructions et massacres qu'ils y perpétuent, et abandonner les musulmans palestiniens à leur sort. Ce que le peuple marocain ne pourra jamais accepter quels que soient les avantages que l'on lui fera miroiter. C'est une vérité incontestable, le peuple marocain est foncièrement opposé à la politique avilissante du Makhzen et il le fait savoir chaque jour ! Le spectacle qu'offre actuellement le Makhzen marocain au monde, surtout aux musulmans, est d'une abjection sans pareille. Et il finira tôt ou tard par en payer le prix.

M. Z.

AUGMENTATION DES PENSIONS DE RETRAITE

Qui en sont les bénéficiaires ?

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a présidé, dimanche, une réunion du Conseil des ministres au cours de laquelle il a donné des instructions au Gouvernement pour augmenter les pensions de retraite au titre des années 2021-2022.

Par Emad-Med Amine

Il s'agit d'augmenter de 10% les pensions inférieures ou équivalant à 15 000DA, de 5% les pensions allant entre 15 000 DA à 20 000 DA, de 3% les pensions entre 20 000DA à 43 000D, outre l'augmentation de 2% des pensions de plus de 43 000 DA, selon le communiqué du Conseil des ministres. Lors de cette réunion, le Président Tebboune a salué "l'avancement réalisé en matière de création de postes d'emploi, à travers la levée des entraves bureaucratiques devant les projets de développement dans les wilayas", estimant qu'il s'agit "d'une réalisation importante au vu des conditions d'investissement et de la situation économique difficile au niveau mondial, avant de

mettre l'accent sur l'impératif de redoubler d'efforts jusqu'à l'aboutissement du dernier projet.

Concernant le projet de loi relatif aux relations de travail, le président de la République a salué les amendements contenus dans le projet de loi, notamment en ce qui concerne l'octroi d'un congé sans solde d'une durée d'une année, renouvelable de six mois pour tout salarié désirant créer une entreprise pour encourager les jeunes à créer une dynamique dans les secteurs productifs", en sus de "préparer un projet de loi relatif à l'action syndicale plus étoffé, à la faveur de la concertation et le débat avec les professionnels". "Le projet de loi en question doit garantir une représentation effective des syndicats et

assurer la promotion du volet socio-professionnel des travailleurs, loin des conflits politiques qui ont vidé l'action syndicale de sa véritable essence", a-t-il souligné.

Le président de la République a également donné des orientations au Gouvernement pour "préparer des statuts particuliers sectoriels pour éviter les contraintes rencontrées dans la gestion des secteurs, régis par la loi relative à la fonction publique".

Il a ordonné, par ailleurs, "l'accélération du processus d'octroi de la carte "Chifa" aux bénéficiaires de l'allocation chômage" et l'élaboration d'un fichier définitif recensant les bénéficiaires des contrats de pré-emploi en prévision de leur insertion définitive dans leurs postes".



ALI BEY NASRI PRÉCONISE DE S'INSPIRER DE L'ITALIE

Le modèle économique italien est-il envisageable en Algérie ?

Par Zacharie S. Loutari

Bien que le modèle naguère triomphant des petites et moyennes entreprises italiennes peine à conserver toutes ses forces après plus de trois années de crise globale, L'Italie reste le deuxième producteur manufacturier d'Europe après l'Allemagne, et ses exportations résistent mieux que celles d'autres pays, France incluse. Pendant ce temps marqué par les retombées de la crise sanitaire et un embrasement inattendu du conflit russo-ukrainien, le débat sur la « réindustrialisation » de l'économie française bat son plein, et tous s'accordent à dire qu'il faut absolument éviter de glisser vers le modèle italien qui désormais ne fonctionne plus comme autrefois. Est-ce seulement la faute à un euro trop fort ?

Le capitalisme à l'italienne peine-t-il à s'adapter à la mondialisation ?, difficile d'y répondre au premier degré. En revanche il est légitime de se demander à quoi tiennent les arguments du président de l'Association nationale des exportateurs algériens, Ali Bey Nasri qui à l'occasion de la visite du Premier ministre italien à Alger a exhorté les officiels algériens à se servir du modèle italien pour relancer l'économie algérienne !. Lors de son passage à la radio Chaîne 3 lundi 11 avril, Bey Nasri a soutenu que le modèle économique italien avec son importante assise industrielle et ses nombreuses PME/TPE peut servir d'exemple à l'Algérie estimant que l'Algérie doit profiter de l'intérêt particulier porté par les pays industrialisés au secteur énergétique national. Recommandant l'accélération du rythme des réformes et la promulgation du nouveau code de l'investissement afin d'améliorer le climat des affaires et les conditions d'investissement en Algérie, Ali Bey Nasri et argumentant qu'il y a une demande qui s'adresse à l'Algérie, compte tenu de la crise ukrainienne et des pressions qui

s'exercent sur l'approvisionnement en gaz, estime que c'est le moment d'avoir une contrepartie et d'obtenir des accords de partenariat pour qu'ils viennent investir chez nous.

En plus de ces pré-requis, le président de l'Association nationale des exportateurs algériens, ANEXAL, appelle à la mise en œuvre d'une loi sur les Zones franches destinée à capter des investisseurs étrangers dans un espace d'extraterritorialité fiscale, douanière et monétaire.

Comme on peut aisément le constater ; focalisant le tout de son attention sur le domaine énergétique, notamment en ce qui concerne le secteur gazier, Ali bey Nasri a préconisé de faire sur les traces de la politique économique italienne dans la ciseler de notre modèle économique afin d'amorcer une relance qui soit à la mesure des attentes, voir à la hauteur des exigences de cette ère marquée par

des mutations autant profondes, rapides que radicales. Certains experts nationaux ont traduit l'idée avancée par le président de l'ANEXAL par l'obsession qui rongent nos responsables et tous ceux qui gravitent autour d'eux et qui les empêchent de réfléchir à une économie totalement affranchie de toute dépendance des hydrocarbures. Il convient de rappeler dans ce sens que la crise du Covid-19 a montré la précarité structurelle de l'économie de l'Italie qui s'est vu contrainte d'adopter un nouveau paquet de mesures d'aide de plusieurs milliards d'euros pour soutenir entreprises et ménages. Plus de 15 milliards d'euros ont été consacrés aux sociétés et auto-entrepreneurs en difficulté qui ont perdu au moins 30% de leurs recettes en 2020-2021 en raison de la crise économique engendrée par la pandémie. De son côté, le secteur du tourisme, durement frappé a bénéficié

d'aides de plus de 3 milliards d'euros pour relancer son activité.

Ces fonds s'ajoutent aux 32 milliards d'euros débloqués auparavant dans le cadre d'un précédent budget rectificatif, qui ont été consacrés à un paquet de mesures d'aide pour les secteurs économiques.

En sommes, l'Italie a mobilisé près de 180 milliards d'euros pour relancer les secteurs économiques durement frappés causant des déficits ayant plafonné à 11,9% du PIB, une première en Italie avec en plus une dette publique ayant capitalisé à près de 159,9% du PIB en 2021, soit le deuxième ratio le plus élevé dans la zone euro, derrière la Grèce. c'est autant dire que le modèle italien, qui a prouvé ses limites voir ses carences, est loin d'être une référence de marque mondiale pour que l'Algérie y aille s'en inspirer yeux et cervelles ployés en mode pause.

Z. S. L.

LE MODÈLE DE CROISSANCE ADOPTÉ N'APPUIE PAS LA STABILITÉ ÉCONOMICO-FINANCIÈRE DU PAYS

Malgré une nette amélioration des cours du pétrole, le déficit budgétaire se creuse

Par Zacharie S. Loutari

Une lecture intéressée des statistiques cumulées fait ressortir une évidence qu'un démêlage des titres de perfectionnement par secteur d'activité ne saurait dissimuler, même en faisant prévaloir la convergence des coefficients de stabilité macro-économique en cette pleine la tourmente financière : des trois pays du Maghreb, c'est l'Algérie qui détient le déficit budgétaire le plus important. Après avoir franchi le cap de 13,5 % du PIB en 2021, le déficit budgétaire devrait dépasser la barre de 16,5% du PIB en 2022 (prévisions), même si, paradoxalement, cet écart signifiant en apparence ne présagera pas d'une crise financière irréversible d'autant que l'Algérie continuera d'avoir

la maîtrise de son taux d'endettement. Jusqu'à présent et toujours fidèle à sa doctrine qui consiste à décliner quoiqu'il en advienne le soutien multilatéral (en particulier du FMI), le gouvernement parvient à financer les transferts sociaux en puisant sur les dividendes tirés de la montée des cours du pétrole et bientôt du gaz naturel. Néanmoins, nombreux sont les spécialistes et observateurs nationaux et internationaux qui alertent sur le fait que la pérennité de ce système social dépend fortement du paramètre très évolutif du prix des hydrocarbures et enferme de ce fait en soit les facteurs de sa faiblesse.

En effet, le modèle de croissance algérien demeure basé sur un triptyque : à savoir une massive production et exportation des ressources, notamment

en hydrocarbures qui représentent entre 20 et 25 % du PIB national et plus de 90 % des exportations, une faible tertiarisation de l'activité, notamment en ce qui concerne le tourisme et les services à la personne et enfin la forte présence de l'État dans l'économie. Il est clair que la pérennité de ce modèle de croissance dont les pouvoirs publics ont du mal à transmuter dépend fortement des cours des hydrocarbures, or, l'expérience nous enseigne la précarité de tout type de modèle dépendant des fluctuations conjoncturelles au niveau des marchés internationaux et des humeurs des bourses des changes et des matières premières, des facteurs qui impactent de manière endémique le PIB algérien.

Z. S. L.

LA CRISE UKRAINIENNE PRÉFIGURE D'IMPORTANTES MUTATIONS DANS LES RELATIONS INTERNATIONALES (PARTIE 1)

Impacts de l'inflation mondiale sur l'économie algérienne et les recettes additionnelles de Sonatrach

Le cours du pétrole a été coté le 27 mars 2022 à 119,24 dollars pour le Brent et pour le Wit 112,58 dollars. La crise ukrainienne préfigure d'importantes mutations dans les relations internationales, militaires, sécuritaires, politiques, culturelles et économiques, où la crise actuelle a des impacts sur le cours du pétrole/gaz, mais également sur la sécurité alimentaire dont la Russie et l'Ukraine représentent en 2021 30% des exportations mondiales. L'économie algérienne arrimée à l'économie mondiale via ses exportations d'hydrocarbures (pétrole environ 67 % et 33% pour le gaz) et important plus de 80% de ses besoins, quelles incidences à la fois des prix à l'exportation et des prix à l'importation pour la relance de l'économie nationale objet de cette contribution.



Par **Abderrahmane Mebtoul**

1.- Je considère que l'année 2019 avant la pandémie du coronavirus est une référence significative pour analyser l'évolution de la structure de la balance commerciale qui n'a pas significativement évolué entre 2020/2021 dans sa structure, comme en témoigne le bilan 2020, et donc afin de pouvoir anticiper la hausse des prix au niveau international qui se répercute sur niveau de la balance des paiements. La répartition par Groupes d'Utilisation est ventilé comme suit, où en 2019, le volume global des importations a été de 41,93 milliards USD : Biens alimentaires pour 2019 : le groupe des « biens alimentaires » vient toujours en troisième position dans la structure des importations réalisées durant l'année 2019 avec une part de 19,25 % de la valeur globale. Les importations de ce groupe dont depuis la crise en Ukraine les prix ont plus que doublé ont atteint 8,07 milliards USD au cours de l'année 2019. En termes de structure dudit groupe, les produits de céréales, laits et produits laitiers, sucres et sucreries et résidus et déchets des industries alimentaires, affichent des parts respectives de 33,52 %, 15,43 %, 9 % et de 6,95 %.

Le groupe « Energie et lubrifiants » se positionne au 6ème rang dans la structure des importations avec une part de 3,42 %, soit une valeur de 1,44 milliard USD. Les importations dudit groupe enregistrent une hausse importante de l'ordre de 33,22 % par rapport à l'année 2018. Le groupe des « produits bruts » occupe le 5ème rang dans la structure des importations réalisées durant l'année 2019 avec une part de 4,80 % de la valeur globale, soit 2,01 milliards USD. Les importations du Groupe d'Utilisation « demi-produits » représente une part de près d'un quart (1/4) des importations globales au cours de l'année 2019, étant constitué essentiellement, par



les tubes, tuyaux et profilés creux, sans soudure, en fer ou en acier, les demi-produits en fer ou en aciers non alliés et les polymères de l'éthylène, sous formes primaires, avec les parts respectives de 11,22 %, 4,78 % et de 4,68 %. Le groupe de « biens d'équipements agricoles » occupe le dernier rang dans la structure des importations avec une part de l'ordre de 1,09% et une valeur de 457,70 millions USD, affichant des évolutions haussières par rapport, touchant les machines, appareils et engins pour la récolte ou le battage des produits agricoles et les autres machines agricoles avec les taux respectifs de 101,32 % et de 6,87 Les importations des « biens d'équipements industriels » s'élèvent à 13,20 milliards USD, occupant ainsi le premier rang dans la structure des importations globales avec une part de 31,48 %. Le groupe de « biens de consommation non alimentaires » qui renferme les Groupes d'Utilisations (8 et 9), occupe le 4ème rang dans la structure des importations, représentant une part de 15,40 % avec une valeur de 6,46 milliards USD au cours de l'année 2019.

Pour l'année 2020, année non significative où tout l'appareil de production a été paralysé, selon les statistiques douanières concernant les importations de biens pour une valeur de 34,39 milliards de dollars

nous avons la structure suivante : les biens alimentaires ont représenté 8,09 milliards de dollars dont les céréales 34,76%, suivi du lait et produits de la laiterie avec 19,14% ; les énergies lubrifiantes pour 915,35 millions de dollars soit 2,66%, les produits bruts 2,30 milliards de dollars soit 6,69% ; les demi-produits 23,17% soit plus de 8,05 milliards de dollars, les biens d'équipements agricoles 205,94 millions de dollars, soit 0,60%, les biens d'équipements industriels 9,16 milliards de dollars soit 26,36% ; les biens de consommation non alimentaires 5,75 milliards de dollars dont les produits médicaux pour la vente en détail, l'antisérum et les parties accessoires automobiles représentant respectivement 19,44%, 9,14% et 5,86%. Bien que n'a été publié aucun bilan définitif pour l'année 2021, selon l'Office national des statistiques (ONS), les importations des marchandises ont connu des hausses durant le premier semestre 2021 par rapport à la même période de 2020, selon l'Office national des statistiques (ONS) de janvier à juin 2021, les importations se sont élevées à 2 463,7 milliards de dinars au 1er semestre 2021 contre 2 130,5 milliards de dinars à la même période de 2020, soit une hausse de 15,6% et les exportations de marchandises, se sont élevées à 2

293,2 milliards de dinars contre 1 368,7 milliards de dinars à la même période de référence en 2020, enregistrant une hausse de 67,5%.

Durant les six premiers mois de 2021 nous avons assisté à une nette évolution haussière de l'indice des prix à l'importation avec l'augmentation qu'a connu tous les groupes de produits durant les par rapport à la même période de l'année 2020. Ainsi, la hausse la plus remarquable a concerné les combustibles minéraux, lubrifiants et produits connexes avec +72,9%, les huiles, graisses et cires d'origine animale ou végétale avec +59,8%, les boissons et tabacs (+23,5%) et les produits chimiques et produits connexes (+23,5%).

D'autres groupes de produits ont également connu des augmentations de prix à l'importation. Il s'agit des produits alimentaires et animaux vivants (+18,9%), des matières brutes non comestibles, sauf le carburants (+17,4%), des articles manufacturés (+15,6%) et enfin les machines et matériels de transport (+8,4%).

2.- Les indicateurs du commerce extérieur sont importants pour dresser la balance des devises Algérie dans un cadre dynamique, les résultats qui suivent ne tenant pas compte dans le montant des importations, du gel de 402 projets annoncé par le président de la République

suspendus pour des raisons administratives, sinon le montant des importations serait plus important pour 2022. Il ne faut jamais raisonner en statique mais toujours en dynamique. Si l'on avait mis en œuvre les 402 projets bloqués, et en prenant en moyenne une sortie de devises pour des projets moyens concurrentiels au niveau du marché mondial seulement de 50 millions de dollars, les sorties en devise auraient été de plus de 20 milliards de dollars entre 2020/2021, mais à moyen terme, ces projets auraient permis de générer une économie en devises. Aussi, il s'agit d'analyser sérieusement les incidences sur l'économie où les exportations de gaz pour 2021 ont été d'environ 40/43 milliards de mètres cubes gazeux et pour le pétrole, 500.000 barils/j selon l'OPEP, à ne pas confondre production et exportation tenant compte du pourcentage de réinjection dans les puits (voir notre interview parue à l'agence européenne Bruxelles en date du 09/03/2022). Les importations en 2021 y compris les services souvent oubliés, selon le FMI entre 6/7 milliards de dollars en 2021 (contre 10/11 entre 2010/2019) ont dépassé les 42 milliards de dollars.

A. M.

SONELGAZ

CRÉATION DE DEUX SOCIÉTÉS DE RÉALISATION DE GRANDS TRAVAUX ÉNERGÉTIQUES

Le groupe Sonelgaz a annoncé, avant-hier dans un communiqué, la création de deux grandes sociétés de réalisation de grands travaux énergétiques, issues des opérations de fusion-absorption des entreprises filiales, en vue de rationaliser les dépenses et d'améliorer les performances.

«Concrétisant sa volonté de faire atteindre à ses sociétés filiales une taille critique pour booster leur croissance et gagner en attractivité, en parts de marché et en performance, Sonelgaz annonce le succès des opérations de fusion-absorption entreprises pour fusionner Kahrakib, Kahrif et Kanaghaz d'une part, et Inerga et Etterkib d'autre part», a précisé la même source. Ainsi, l'opération de fusion-absorption par Kahrakib de Kahrif et Kanaghaz a abouti à l'émergence d'une société dénommée Kahragaz (Société des grands travaux d'électricité et de gaz). La fusion-absorption par Inerga d'Etterkib a également permis la création d'une nouvelle société dénommée Inerkib (Société de réalisation des infrastructures énergétiques et industrielles), a ajouté le communiqué.

Les deux nouvelles sociétés, qui disposent d'une nouvelle identité visuelle, vont exercer leurs métiers en conjuguant «efficacité, efficience et performance grâce à la mutualisation et l'optimisation de leurs ressources et de leurs moyens», a fait savoir le groupe public.

Les travaux de réorganisation engagés au sein du groupe ont notamment pour objectif de rationaliser les dépenses, d'aboutir à des synergies de coûts et de construire des entités plus robustes permettant de créer de la valeur ajoutée et d'assurer leur développement économique sur le long terme, a expliqué Sonelgaz. Soulignant son engagement à préserver l'ensemble des acquis socio-professionnels des personnels concernés et de leur donner des opportunités nouvelles de développement et d'évolution de carrière, Sonelgaz a assuré qu'«une harmonisation des grilles de salaire, la révision et l'harmonisation des indemnités de zone et la perspective d'une rémunération plus juste sont des chantiers déjà ouverts» et dont les résultats seront «incessamment mis en œuvre».

R. I.

OR NOIR

Le pétrole russe de «l'amitié», encombrant héritage d'une raffinerie allemande

Du pétrole russe abreuve depuis des décennies la raffinerie de Schwedt, un ancien combinat est-allemand qui a survécu à la réunification mais pourrait ne pas se remettre d'un arrêt des importations de brut puisé dans les gisements sibériens.

«L'est très proche de ce qu'elle était après la chute du mur», décrit Buckhard Opitz pour résumer le sentiment des 1.200 salariés de l'entreprise PCK.

Entré à la raffinerie en 1977, ce sexagénaire n'a pas oublié les turbulences économiques qui ont accompagné la réunification de l'Allemagne en 1990 avec son cortège de sites industriels démantelés et de privatisations douloureuses. La raffinerie de Schwedt a surnagé, moyennant une sévère restructuration, parce qu'«elle faisait partie des plus modernes, parce que nous avons toujours été au top», affirme M. Opitz, représentant local du syndicat de la chimie et de l'énergie IG BCE. Depuis l'offensive lancée par Moscou en Ukraine, l'incertitude étroit de nouveau la commune située près de la frontière polonaise. L'usine a beau se savoir indispensable, puisqu'elle fournit environ 90% du carburant et combustible consommé à Berlin et sa région, y compris le kérosène de l'aéroport, l'argument ne suffit pas à rassurer.

Pour compliquer l'équation, le géant pétrolier russe Rosneft, contrôlé par le Kremlin, est actionnaire majoritaire du site.

FIN DU MONDE «NORMAL»

A la permanence locale du parti social-démocrate (SPD), on évite de s'exprimer «car les craintes sont déjà suffisamment grandes». De nombreuses entreprises locales dépendent de l'activité de la raffinerie.

Même si l'Union Européenne s'est contenté jeudi de décider d'un embargo sur le charbon russe, des sanctions sur le pétrole et le gaz russes viendront «tôt ou tard», a assuré le président du Conseil européen Charles Michel.

L'Allemagne refuse un



embargo immédiat sur l'ensemble des énergies russes, notamment le gaz. Mais Berlin veut s'en libérer progressivement et quasiment stopper ses achats de pétrole russe d'ici la fin de l'année. Or ce pétrole est la raison d'être de la raffinerie de Schwedt où débouche une branche du plus long oléoduc du monde qui part du sud-est de la Russie.

Le pipeline «Droujba» a été mis en service dans les années 1960 pour acheminer du brut de l'URSS vers les pays du bloc de l'Est. Il reste une source vitale de brut pour de nombreuses raffineries d'Europe centrale. «Droujba» signifie «amitié» en russe.

Fin 2021, Rosneft avait annoncé son intention d'augmenter de 54 à 92% sa participation dans la raffinerie PCK, en rachetant ses parts à Shell. Le groupe russe est présidé par Igor Setchine, un oligarque proche de Vladimir Poutine visé par les sanctions

occidentales. «Le monde était encore normal à l'époque. Il n'y avait aucune raison de refuser la participation russe, tout comme il y avait des participations allemandes en Russie», assure à l'AFP Alexander von Gersdorff, porte-parole de l'association allemande des industries pétrolières En2x.

Aujourd'hui il en est convaincu : «Sans pétrole en provenance de Russie, la raffinerie de Schwedt devrait être mise hors service. Il n'y aurait plus d'essence ni de diesel pour Berlin, sa région ou la Pologne occidentale».

«IRRÉALISTE»

Le gouvernement allemand a reconnu que le cas de Schwedt était complexe. L'option d'une nationalisation temporaire a été évoquée dans les médias.

C'est la mesure exceptionnelle choisie récemment pour la filiale allemande de Gazprom, dont Berlin a pris le contrôle. Esquissant un schéma sur un

coin de papier, Buckhard Opitz assure que des alternatives au pétrole russe peuvent être trouvées pour la raffinerie, monstre métallique qui se dresse à la sortie de la ville, à une centaine de kilomètres de Berlin.

Un pipeline arrive du port allemand de Rostock, qui pourrait recevoir le brut d'autres parties du monde, dit-il. La Pologne pourrait compléter l'approvisionnement via le port de Gdansk.

«Irréaliste», juge Alexander von Gerstoff, compte-tenu des difficultés logistiques : Rostock ne peut accueillir des tankers suffisamment gros ; la Pologne a besoin de toutes ses capacités pour sa propre diversification. Et les raffineries de l'est de l'Allemagne ont été conçues pour fonctionner avec du brut russe, aux caractéristiques particulières. «Différents scénarios logistiques et technologiques» sont à l'étude, a indiqué l'entreprise à l'AFP.

AFP

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

L'Algérie en tête de liste des pays africains en 2021

L'Algérie a été classée par l'Indice mondial de sécurité alimentaire (GFSI) en tête de liste des pays africains et à la 54ème place parmi 113 pays du globe en 2021, améliorant sensiblement son classement par rapport à 2019.

Selon le site «Economist Impact» qui a publié la dixième édition du classement des 113

pays de l'Indice mondial de sécurité alimentaire, l'Algérie vient en tête de classement des pays africains.

Cette amélioration du classement de l'Algérie du GFSI 2021 est le résultat de son obtention d'une note globale de 63,9 points sur 100, soit 77,9 point pour l'accessibilité, 58 points pour la disponibilité et 62

points pour la qualité et la sécurité sanitaire des aliments et enfin 50,7 points pour les ressources naturelles et la résilience.

Selon le même document, l'Algérie a enregistré une tendance haussière en matière de sécurité alimentaire depuis 2012, améliorant ainsi son classement de la 70ème place en 2019 à la

58ème en 2020, puis à la 54ème en 2021.

Le GFSI (Global food safety initiative), développé par Economist intelligence Unit avec le soutien de Cortiva Agriscience, mesure la sécurité alimentaire au niveau national à partir de critères sur la disponibilité, la qualité et la sécurité sanitaire des aliments les ressources

naturelles et la résilience dans 113 pays à travers le monde.

Les dix premières places du classement mondial en matière de sécurité alimentaire pour l'année 2021, sont occupées successivement par l'Irlande, l'Autriche, le Royaume-Uni, la Finlande, la Suisse, les Pays-Bas, le Canada, le Japon, la France et les Etats-Unis.

M. H.

Alger

Les marchés de proximité à la rescousse des ménages à revenu moyen

Les marchés de proximité, communément appelés «marchés de la Rahma», ouverts à l'occasion du Ramadhan en vue de maintenir la stabilité des prix, ont connu une grande affluence durant la première semaine du mois sacré, venant ainsi à la rescousse des ménages à faible ou moyen revenu.

Ces espaces qui, selon de nombreux consommateurs interrogés, méritent d'être maintenus pour le restant de l'année, offrent divers produits de consommation à des prix compétitifs, a constaté l'APS lors d'une tournée à travers ces marchés de proximité.

Au marché de proximité situé au niveau du siège de l'UGTA à Belouizdad, une panoplie de produits de large consommation sont proposés aux clients avec des prix intéressants, le café étant cédé à 200 Da, les lentilles à 170 DA, les petits pois à 240 Da, la carotte à 50 DA et le piment à 150 DA.

Les marchés de la Rahma de Bab El Oued, Ain Benian et Dar El Beida connaissent plus ou moins la même affluence et pratiquement les mêmes prix, comme en témoigne un client interrogé au niveau du marché d'Ain Benian. Les prix des légumineuses, des produits laitiers et de certains légumes sont plutôt raisonnables, a-t-il précisé, expliquant que la différence par rapport aux prix affichés dans les épiceries est de 30 %.

Du même avis, une quinquagénaire accompagnée de sa fille a exprimé son souhait de voir cette initiative se maintenir à longueur d'année vu les prix «abordables» proposés dans ces espaces. Au marché de la Rahma de Bab El-Oued, une cinquantaine de tentes ont été installées

pour exposer les différents produits de consommation. Un quinquagénaire a affirmé qu'il s'agissait de la première fois qu'il découvre ce marché de proximité. Les prix sont tout à fait différents ailleurs, a-t-il dit. «Je suis étonné de voir des prix aussi bas», a-t-il dit, souhaitant que cette initiative soit généralisée.

LES MARCHÉS DE LA RAHMA, UNE INITIATIVE RÉUSSIE

Dans une déclaration à l'APS, le vice-président de l'Assemblée populaire de la wilaya (APW) d'Alger, Salim Bentiba, a indiqué que «la politique de l'Etat concernant l'ouverture des marchés de proximité durant le mois sacré a été un succès au niveau de la capitale», faisant savoir qu'une première évaluation de l'APW sur l'ouverture et le fonctionnement de 35 marchés de proximité était «très positive». Les 35 marchés ouverts qui couvrent 80 % des communes d'Alger sont en service, a-t-il expliqué soulignant que le choix des sites de ces marchés par une commission de la wilaya d'Alger tient compte du facteur démographique en vue de se rapprocher davantage des citoyens. M. Bentiba a indiqué que les services de l'APW effectueront une visite dans l'ensemble de ces marchés, dans les prochains jours, rappelant que certains marchés ont été



inspectés récemment. En ce qui concerne la disponibilité de certains produits de base qui connaissent une certaine pénurie comme l'huile et la semoule, M. Bentiba a affirmé qu'«ils sont disponibles dans les marchés de la Rahma qui en sont approvisionnés au quotidien», ajoutant que les stocks s'épuisent aux premières heures de la matinée, en raison de la précipitation des citoyens, déplorant ce comportement qui est, selon lui, «la

cause principale de la pénurie de ces produits». De son côté, le président de l'Organisation algérienne de protection et d'orientation du consommateur et son environnement (APOCE), Mustapha Zebdi, a estimé que les marchés de proximité qui sont ouverts au mois de Ramadhan, contribuent à la disponibilité des produits, notamment les produits de base, et à la baisse des prix, car ces marchés lient directement le consommateur

au produit ou au commerçant de gros.

M. Zebdi propose, en outre, l'ouverture de ces marchés, non seulement pendant le Ramadhan, mais aussi tout au long de l'année. S'agissant du respect des règles de santé et d'hygiène au niveau de ces espaces, M. Zebdi dira que «ces marchés respectent généralement les conditions d'hygiène», étant donné qu'ils relèvent des pouvoirs publics.

BECHAR

Retour du «Denden» après plusieurs ramadhan d'absence



Le «Denden» ou «Messahrati» qui réveille les habitants pour le S'hour (repas précédant la reprise du jeûne) est de retour en ces jours du mois sacré à travers la ville de Bechar et ce, après une trentaine de mois de Ramadhan d'absence, a-t-on constaté. Le retour du «Denden» (tambourineur) s'est fait grâce à l'Association locale de renaissance du style patrimonial culturel et touristique (ARSPCT) qui entend préserver et faire durer l'une des traditions du mois sacré de Ramadhan.

«Actant dans le domaine de la renaissance et la préservation des différentes traditions religieuses, sociales et culturelles, notre association entend, à travers cette initiative, contribuer au retour

de l'esprit du Ramadhan et ses pures traditions et perpétuer une coutume de ce mois sacré qui était en voie de disparition», a affirmé à l'APS Rabiâa Bouzar, présidente de l'association. Un jeune volontaire, en l'occurrence Ali Beztam, a adhéré sans hésiter à l'initiative pour faire résonner les percussions de son tambourin traditionnel, ou encore le tbel, dans les rues de plusieurs quartiers de Bechar pour réveiller les habitants en vue du repas du S'hour. Le Denden vient accompagner les louanges à Allah et autres chants religieux comme le veut la tradition dans la région, a-t-elle expliqué. A l'ère des réveils digitaux, «je pense qu'être un Denden, c'est contribuer à sauvegarder cette coutume ancestrale qui avait disparu depuis plus d'une trentaine d'années, du fait de la disparition des anciens tambourineurs, à l'exemple du plus populaire d'entre eux, Brahim Ba Lalli, le principal Denden de Bechar durant plusieurs décennies», a indiqué, pour sa part, le nouveau «Denden» de Bechar, Ali Beztam.

Le retour de cette coutume durant le mois sacré de Ramadhan, est un acte de sauvegarde et de pérennisation des traditions sociales et religieuses, dont l'association précitée en a fait son programme d'action, à travers plusieurs actions de protection du patrimoine culturel et religieux de la région de la Saoura, à l'exemple de la création du groupe féminin de chants de Hadra et des cérémonies festives «Ahfad Jabariattes», a indiqué la présidente de l'association.

AÉROPORT D'ORAN

Premier vol aux Lieux Saints de l'islam pour la Omra

Un premier groupe de pèlerins s'est envolé avant-hier après-midi de l'aéroport international Ahmed-Ben-Bella d'Oran pour effectuer la Omra après un arrêt de deux années dû à la pandémie de Covid-19, a annoncé la Direction de l'aéroport.

«Les vols d'Air Algérie vers les Lieux Saints de l'islam pour effectuer la Omra, à partir d'Oran, ont repris ce dimanche. Un premier vol de l'aéroport international Ahmed-Ben-Bella d'Oran vers l'aéroport de Jeddah a pris le

départ, à son bord 300 pèlerins issus des wilayas dans l'ouest du pays», a indiqué le directeur de l'aéroport, Nedjib Benchenine.

Quatre dessertes (dimanche, lundi, jeudi et vendredi) de la compagnie Air Algérie sont programmées par semaine durant le mois sacré, avec une moyenne de 300 personnes par vol, a ajouté la même source.

La direction de l'aéroport a pris un ensemble de mesures, notamment la mise en place de quatre caméras

thermiques, notamment aux portes de départ et d'arrivée, pour mesurer la température des passagers, en plus de la fourniture du gel hydro-alcoolique, le port du masque et la réouverture des salles de prière au niveau de l'aéroport.

Toutes les démarches pour les pèlerins sont également simplifiées au niveau du guichet d'Air Algérie, de la police des frontières et des douanes, avec obligation d'établir aux pèlerins le pass sanitaire, selon le même responsable.



La référence en langue arabe était de source maghrébine «AJERROUMIA»

C'est l'unique œuvre connue de Ibn Adjarrumet elle n'est pas des moindres puisque c'est la référence en matière de grammaire pour les débutants comme pour les maîtrisants en langue arabe.

C'est l'œuvre la plus diffusée et enseignée, essentiellement, paradoxalement aussi, au Machreq arabe, son Ajerroumia donne un aperçu général mais clair et facile de la grammaire arabe, ren-

dant cette science accessible à tous. Ibn Adjarrum, né à Fès au Maroc en 1273 où il est mort en janvier 1323, est un célèbre érudit berbère dont le nom complet est Abou Abdallah Mohamed ben Daoud Sanhadji (de la tribu Sanhadja) annahoui (le grammairien) plus connu sous le nom de Ajerroum qui, en langue berbère, signifierait le pauvre soufi selon certains oulémas. Selon Ibn al Imad, auteur de Chadharataddhab (les pépites d'or):

"brillant grammairien, connu avec de grandes connaissances en littérature...auteur de plusieurs que des poèmes d'études (arabes) beaucoup un homme intègre d' et les oulémas en veulent pour t saAjerroumia soit la référence est mort à Fès en janvier 1323, tains près de la porte de fer de c

Selon la religion musulmane, le Coran, parole de Dieu, est, par dogme, incréé, éternel et inimitable. Il est au cœur de la pratique religieuse de chaque croyant.

A LIRE
AVANT
LE F'TOUR



RAMADAN LE CORAN

Coran : nombre de sourates et de versets et de mots

Le Coran est divisé en chapitres, appelés « sourates », au nombre de 114, dont la première est appelée Al Fatiha (parfois traduite par « la liminaire », « le prologue », « l'ouverture », ou encore « la mère du livre »). Ces sourates sont elles-mêmes composées de versets nommés *āyāt* (pluriel de l'arabe *āyah*, qui signifie « preuve », mais également « signe », et que l'on retrouve notamment dans le mot *ayatollah*). Les versets sont au nombre de 6 236 pour le *hafs* (lecture orientale) et le *warch* (lecture occidentale). Dans son encyclopédie « Al Itqān », l'éminent érudit Jalaleddine Suyuti affirme que les mots du coran sont au nombre de 77 635 mots, sans les dérivés, ce qui constitue le plus vaste dictionnaire qui ait jamais existé.

Compilation du coran sous le calife Uthmâne Ibn Affane

Selon la tradition musulmane, à la suite de la mort de Mahomet, la fixation d'un texte tenu pour seul recevable, la recension officielle, aurait été défini sous le troisième calife, Othman, entre 644 et 656 de l'ère chrétienne. Othman a ressenti le besoin de fixer le texte après la mort de beaucoup de compagnons du Prophète experts en récitation (les *qurra'* ou récitateurs du Coran). Tous les exemplaires connus de recensions divergentes (quant aux sourates ou à l'ordre de celles-ci) furent alors détruits pour ne garder que la « vulgate d'Othman ». Elles sont assemblées dans un ordre de longueur assez sensiblement décroissant, et non dans l'ordre chronologique des révélations. Cet ordre aurait été fixé dans la recension othmanienne selon la majorité des savants musulmans tandis que d'autres l'attribuent à Mahomet lui-même. Toutefois, cette question d'ordonnement n'acquérant un sens que lors de la

mise par écrit du texte.

Diverses tentatives ont été faites pour reconstituer l'ordre chronologique des sourates, y compris par des orientalistes européens tels que Blachère. Des critiques font remarquer toutefois que cet ordre chronologique est trop dépendant de la biographie de Mahomet.

Liste des personnages du Coran

Dans le Coran, ne se trouve que 35 noms de personnages humains en majorité bibliques : 6 personnages (Abu Lahab, Ahmed (identifié à Mahomet), Dhû-l-Qar-

dée, d'« asseoir l'autorité prophétique de l'allocutaire coranique » et de créer une performativité.

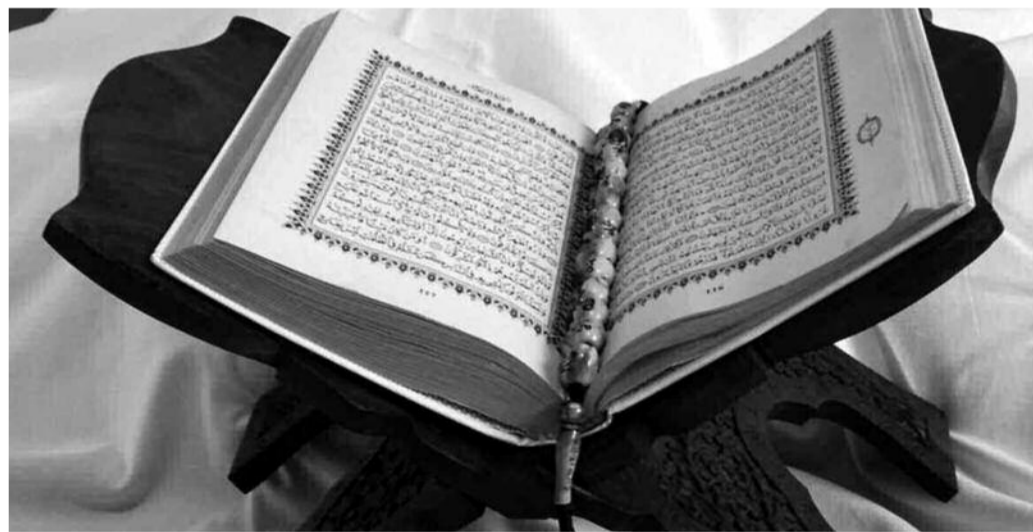
En dehors de lui, deux contemporains seulement sortent de l'anonymat par une brève mention : son oncle Abu Lahab, et son fils adoptif Zayd (ibn Hâritha). D'un autre côté, les rares femmes individuelles qui aient un rôle sont désignées par des périphrases comme « l'épouse d'Adam ». Il n'y a dans tout le Coran qu'un seul nom propre féminin : celui de marïam, Marie, même si les auteurs musulmans donnent une identité à la femme de l'intendant pharaonique (Zulaykha) ou encore à la reine de Saba (Bilqîs).

traditionnistes — ceux qui étaient d'interpréter les « opacités » du texte — cherchèrent à instaurer une doctrine orthodoxe ». C'est à ce moment qu'éclate la controverse philologique et théologique de la création du Coran. Pour la foi sunnite majoritaire, le Coran est considéré comme incréé.

Le principe de l'inimitabilité du Coran

Dans la religion musulmane, le Coran est considéré comme parfait (car œuvre divine) et absolument inimitable dans son sens et dans sa forme. C'est à partir du IIIe siècle que l'hégire que ce concept est devenu un dogme. C'est le dogme de l'inimitabilité du Coran.

Les bases du dogme sont présentes dans le texte coranique où plusieurs versets attestent l'incapacité des hommes à imiter la volonté de Dieu. Dans le texte coranique, l'inimitabilité du Coran est défendue par le fait qu'aucun homme ou esprit n'est capable d'imiter le Coran. Cette affirmation crée une rhétorique du défi, présente dans les sourates 17 (v.88), 11 (v.13), 2 (v.23). Ces défis datent de la période mérovingienne et sont absents de la période médiévale. Ce serait la preuve de l'aspect miraculeux du Coran. Pour Qatâda, ce défi concernait le style du texte coranique tandis que pour Tabari, celui-ci concerne le style, les thèmes du Coran étant pour lui inimitables par leur contenu. Tabari cite ainsi comme spécificités de la langue arabe et du texte coranique, l'usage de l'atténuation ou de l'amplification, de la litote, de l'itération. Concernant le contenu, le thème de l'inimitabilité du Coran est évoqué en lien avec la doctrine de Loth par Geneviève Gobi. La vérifiabilité est un aspect de la rhétorique du Coran. Le Coran, pour l'islam, rectifie ou précise certains détails bibliques dans le but d'en améliorer la compréhension, non seulement du point de vue de l'exactitude, mais aussi de l'efficacité pédagogique », fait preuve de cohérence prouvant la connaissance de la région évoquée.



nayn, Muhammad (Mahomet), Tubba' et Zayd), 5 prophètes arabes (Hûd, Idris, Luqman, Sâlih et Shu'ayb) et 24 personnages bibliques.

Bien que le nom Muhammad ne soit cité que quatre fois, il y est omniprésent, notamment lorsque le Coran l'interpelle 332 fois avec le terme « dis » (« *qul* »). Pour ce qui est des sourates 1 à 70 qui représentent plus du 9/10e de la totalité du Coran, seule la sourate 55 (Le Miséricordieux) ne contient aucun verset renvoyant explicitement ou implicitement au Prophète. Ces mentions « Dis ! », sont un procédé rhétorique de construction du Coran en contre-discours et permettent d'accentuer l'origine divine de la phrase ainsi précé-

Al Qur'ân, texte sacré de l'islam

Selon la religion musulmane, le Coran, parole de Dieu, est, par dogme, incréé, éternel et inimitable. Il est au cœur de la pratique religieuse de chaque croyant. Le Coran est perçu par les musulmans comme la parole verbatim de Dieu, « *Kalâm* » qui parle avec des « nous » de majesté. Pour A.-L. de Prémare, ce procédé rhétorique « vise à abolir chez l'auditeur ou le lecteur toute distanciation par rapport à ce qui est dit ». Dans le cadre d'une organisation du corpus, au IXe siècle, les

Les chiffres arabes ne sont pas... arabes !

Les dix chiffres 0, 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 sont appelés chiffres arabes. Or, ils ont été inventés en Inde au 3e siècle av. J.-C, puis empruntés par la civilisation arabo-musulmane à partir du IXe siècle et décrits dans un ouvrage d'Al-Khawarizmi, puis introduits en Europe par les Arabes au 10e siècle. Ces chiffres ont progressivement remplacé les chiffres romains et se sont graduellement imposés dans le monde entier parce qu'ils permettent une notation très aisée dans le système décimal utilisé en Occident et facilitent les opérations simples sur les grands nombres et les opérations complexes.



DANESQUES

LES SIX AXIOMES DE LA FOI

Selon Ibn Hanbal «la foi consiste en paroles, œuvres, intention droite (niyya) et attachement à la sunna». Cependant, la foi peut être différente selon certaines écoles, mais les principaux points vont être de croire par la langue et d'y adhérer par le cœur. Deux versets du Coran (v.6 S.60 et v.285 S.2) permettent de les définir. Ainsi, selon la Sourate 2, «le prophète croit en ce que le Seigneur lui a envoyé. Les fidèles croient en Dieu, à ses anges, à ses livres et à ses envoyés» Plusieurs hadiths appuient la définition de la Foi musulmane en six axiomes :

Croire en l'existence et l'unicité de Dieu (Allah).

Croire en l'existence des anges.

Croire en l'existence des prophètes : Mahomet étant le dernier d'entre eux, Jésus l'avant-dernier, et Moïse, David, Salomon, Abraham, Noé et beaucoup d'autres furent envoyés avant eux à leurs peuples.

Croire en l'existence de livres envoyés sur Terre dont Dieu est l'auteur : le Coran étant le dernier d'entre eux (révélé à Mohammed), l'Évangile l'avant-dernier (révélé à Jésus) et la Torah fût révélée à Moïse.

Croire en l'existence du Jour du jugement dernier : en ce jour, l'humanité sera divisée en deux groupes : celui du Paradis et celui de l'Enfer. Ces groupes sont eux-mêmes formés de sous-groupes (de mérite/démérite).

Croire en l'existence du destin, qu'il implique un bien ou un mal.



Croire en l'existence du Jour du jugement dernier : en ce jour, l'humanité sera divisée en deux groupes : celui du Paradis et celui de l'Enfer.

Classification des actions en islam

Les exégètes soufis préconisent pour le musulman de contrôler chacune de ses actions : «Est-elle dans le bon ou dans le mauvais sens ? Es-tu dans le droit ou le mauvais chemin ? Ton action est-elle un délit ou non ?»

Chaque action humaine doit pouvoir être classée dans une catégorie. Dans l'islam sunnite, cette typologie fait l'objet d'un accord assez général. Que ce soit dans les quatre madahib (écoles ou courants), dans le Kitab al-Waraqat[7] de Guwaynî (chaféite) ou dans le Discours décisif[8] d'Averroès (malikite), qui exerçait la fonction de cadi au XIIe siècle, on retrouve cinq grandes catégories.

Ce qui est obligatoire (wâjib) : son accomplissement implique récompense dans l'Au-delà ; le non-accomplissement est puni.

Ce qui est recommandé ou préférable ou encouragé (mandûb) : l'accomplissement de l'action est récompensé, mais le non-accomplissement n'est pas puni. Le permis ou toléré, ou indifférent (mubâh). N'est susceptible ni de récompense ni de châtement.

Le blâmable ou désapprouvé (makrûh) : ne pas accomplir une telle action est récompensé ; pour autant, l'accomplir n'est pas puni.



L'interdit ou illégal (haram ou mahzûr) :

ne pas accomplir une telle action est récompensé ; mais l'accomplir est puni. Selon les juristes du droit canonique musulman, quelques différences peuvent apparaître.

Par exemple, al-Juwaynî ajoute les catégories valide et invalide. Il s'agit de préciser que l'action, pour être prise en considération, doit être accomplie dans les règles. Ces deux nouvelles classes sont donc relatives aux cinq précédentes et ne constituent pas une nouveauté essentielle. Mais dans l'ensemble, toute action humaine s'inscrit dans l'obligatoire, le recommandé, le toléré, le blâmable ou l'interdit.

Les exégètes soufis préconisent pour le musulman de contrôler chacune de ses actions : « Est-elle dans le bon ou dans le mauvais sens ? Es-tu dans le droit ou le mauvais chemin ? Ton action est-elle un délit ou non ? » Ils disent que « ce n'est que de cette manière que l'homme élève sa morale à un degré «acceptable».

TRAFIC DE DROGUE DEPUIS
LE MAROC:

PLUSIEURS ARRESTATIONS ET DÉMANTÈLEMENT D'UN RÉSEAU EN FRANCE

■ La Juridiction interrégionale spécialisée (JIRS) de Nancy (nord-est de la France) a annoncé dimanche avoir démantelé un réseau de trafic de stupéfiants «depuis le Maroc via l'Espagne et les Pays-Bas», et arrêté sept personnes en Moselle et à Marseille. La JIRS de Nancy a indiqué dans un communiqué que les arrestations ont eu lieu mercredi dernier : «Six personnes ont été arrêtées dans plusieurs villes de Moselle et la septième à Marseille». Il s'agit, selon le communiqué, de «six hommes et une femme, âgés de 22 à 40 ans». Les suspects ont été mis en examen : six ont été placés en détention provisoire et un sous contrôle judiciaire, a précisé la JIRS. Lors des interpellations en Moselle, «un peu plus de 237.000 euros et 132 kilos de cannabis» ont été saisis, selon la même source. Selon la JIRS, une importation «massive» de cannabis «arrivait par camion depuis l'Espagne», transportant des «centaines de kilos de cannabis d'une valeur estimée à un million d'euros, à raison d'une fois par mois». «La drogue était stockée en Moselle avant d'être livrée par dizaines de kilos par des trafiquants appartenant à ce réseau très organisé», a détaillé la JIRS. D'autres saisies, imputables à ce réseau, ont été opérées parallèlement: 110 kilos de cannabis ont ainsi été découverts en Moselle dans un véhicule «faussement plaqué». Et en novembre, les douanes avaient saisi près de Nîmes 549 kilos de résine de cannabis. Selon les éléments de l'enquête, la drogue était importée par l'un des suspects, âgé de 24 ans, vivant entre la Moselle, l'Espagne et le Maroc. Il fournissait ensuite «deux autres individus» et qui disposaient eux-mêmes «de leurs propres réseaux de redistribution des stupéfiants», indique la juridiction. Le trafic de drogue en provenance du Maroc ne cesse de défrayer la chronique et des saisies de quantités importantes de haschich sont souvent signalées. En mars dernier, l'Organe international de contrôle des stupéfiants (OICS) avait indiqué que le Maroc, premier producteur mondial de haschich, restait le principal pays de provenance de la résine de cannabis qui entre dans l'Union européenne (UE). Et en juin 2021, l'ONU avait affirmé que la résine de cannabis faisant l'objet d'un trafic mondial provenait principalement du Maroc.

R.I.

SAHARA OCCIDENTAL

Le vote du Parlement espagnol constitue «un rejet catégorique» du revirement de Madrid

Le représentant du Front Polisario en Espagne, Abdullah Arabi, a indiqué que le vote du Parlement espagnol pour une proposition réaffirmant le droit inaliénable du peuple sahraoui à l'autodétermination et dénonçant le changement de position du Premier ministre Pedro Sanchez sur le Sahara occidental, constituait «un rejet clair et catégorique» du revirement de Madrid.



«**L**es groupes parlementaires, partis politiques, syndicats et la société civile en Espagne rejettent la position du Premier ministre Pedro Sanchez, qui rompt avec la position traditionnelle de neutralité du gouvernement espagnol, a affirmé M. Arabi dans une déclaration à l'APS. Ce rejet, a-t-il ajouté, s'est traduit par «le vote du Parlement espagnol, qui a exprimé sa position rejetant de manière claire et catégorique la décision de Sanchez et exigé de la revoir, car elle ne sert pas la cause sahraouie et ne reflète pas le large mouve-

ment de solidarité en Espagne». Le représentant du Front Polisario déplore, en outre, le fait que la position exprimée par Sanchez ne soit pas conforme à la politique de l'Espagne envers la cause et le peuple sahraouis, et est en totale contradiction avec la position traditionnelle de l'Etat espagnol, rappelant que «Madrid a affirmé il y a 45 ans que sa position est en conformité avec les résolutions des Nations unies et du droit international». «L'Espagne a une responsabilité juridique et politique envers la cause sahraouie et le peuple sahraoui», a-t-il

relevé, assurant que le revirement de Madrid a suscité «la réaction des groupes parlementaires, partis politiques, syndicats et de la société civile, qui défendent le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination et à l'indépendance». Arabi a notamment insisté sur le fait que le résultat du vote au Parlement espagnol a été unanime, à l'exception du groupe socialiste auquel appartient Pedro Sanchez. Jeudi, les députés espagnols ont approuvé une proposition non législative soumise par trois blocs parlementaires dénonçant le change-

ment de position «unilatéral et illégal» de Sanchez concernant le conflit au Sahara occidental. Une résolution qui appelle à une «correction» de cette position et à appuyer les résolutions des Nations unies devant permettre au peuple sahraoui d'exercer son droit à l'autodétermination. Soulignant que la position du Premier ministre espagnol sert «les intérêts expansionnistes du Maroc», le représentant du Front Polisario a fait part de la «détermination» des Sahraouis à poursuivre leur lutte pour l'indépendance des territoires occupés du Sahara occidental.

R. I.

POUR MALVERSATION OU DÉTOURNEMENT

Le président du Niger annonce l'arrestation d'une trentaine de «hauts cadres»

Le président nigérien Mohamed Bazoum a annoncé, dimanche, qu'une trentaine de hauts cadres de l'administration publique nigérienne ont été arrêtés et sont gardés en prison pour des faits de malversation ou détournement. Bazoum a fait

cette annonce dans un message posté sur son compte Twitter. «Une trentaine de hauts cadres de l'Etat, coupables de malversation ou de détournement, croupissent actuellement en prison et y resteront longtemps», a-t-il

indiqué. Le président nigérien n'a, toutefois, donné aucune explication sur l'identité des fonctionnaires concernés et les dossiers concernés par les malversations ou le détournement. Ces dernières semaines, des médias nationaux

ont rapporté des cas de dossiers où des fonctionnaires des ministères des Finances et du Plan ont été interpellés à la Police judiciaire de Niamey et même placés sous mandat de dépôt, certains, pour leur implication présumée dans des

détournements de plusieurs millions de dollars. Arrivé au pouvoir le 02 avril 2021, Mohamed Bazoum avait promis de mener une lutte implacable contre la corruption et les autres infractions assimilées. «Quiconque a une responsabilité dans l'administration publique répondra désormais tout seul et entièrement de ses actes. Son parti politique, sa base, sa famille, sa communauté ne lui seront d'aucun secours au cas où son comportement devrait commander une mesure coercitive à son encontre», avait-il prévenu dans son discours d'investiture, ajoutant que: «je serai implacable contre les délinquants parce que j'ai conscience du tort que porte la corruption au développement du pays».

I. M.

TUNISIE :

Décret présidentiel en faveur des victimes des attaques terroristes

Le décret relatif à la fondation Fidaa pour l'assistance aux victimes des attaques terroristes parmi les militaires, les forces de sécurité intérieure et les douaniers, ainsi que les ayants droit parmi les martyrs et blessés de la Révolution, a été publié, samedi, au Journal Officiel de la République Tunisienne. Le décret comprend 39 articles répartis en 5 chapitres, dont l'article 3 définit Fidaa comme un établissement public doté de la personnalité juridique, de l'indépendance administrative et financière et soumis à la présidence de la République.

Outre l'accompagnement et l'aide aux victimes du terrorisme, Fidaa aura pour tâche de constituer une base de données, de préserver la mémoire des martyrs, et de donner son avis quant aux projets de textes législatifs qui lui seront soumis. Les dispositions du décret indiquent notamment que les enfants des martyrs bénéficieront d'une bourse d'étude, que les victimes auront droit aux logements sociaux à condition que le préjudice corporel dépasse les 50% et qu'elles bénéficieront de la gratuité des soins de santé et du transport. Les blessés de la révolu-

tion (de 2011) bénéficieront d'une pension variant selon le préjudice corporel subi, tandis que les ayants droit des martyrs bénéficieront d'une prime équivalente à trois fois le salaire minimum (SMIC). Réagissant à la promulgation de ce décret, le député Mabrouk Korchid (indépendant) a dénoncé certaines lacunes qui entachent cette initiative, et notamment le fait que les dispositions de Fidaa ne prennent pas en compte les familles des victimes civiles des attaques terroristes.

I.M./Agence A.

FOOT/CHAN 2023
(PRÉPARATION)

LES VERTS TENUS EN ÉCHEC PAR LE TOGO (0-0)

La sélection nationale A' de football a été tenue en échec par son homologue togolaise, 0-0, avant-hier en soirée, au stade Mustapha-Tchaker de Blida, dans un match test et d'application, en préparation des prochaines échéances officielles dont le Championnat d'Afrique des nations des joueurs locaux CHAN-2023 qu'organiserait l'Algérie du 8 au 31 janvier.

Un premier match a opposé les deux sélections, jeudi au même stade. Il a permis aux protégés de l'entraîneur Madjid Bouguerra de remporter la rencontre sur le score d'un but à zéro, inscrit Khalid Dahamni, après 45 secondes du coup d'envoi.

Comme le premier match, la seconde confrontation test a été l'occasion pour les deux coaches de faire intégrer un maximum de joueurs, afin de les évaluer. Le match contre le Togo est le 7e pour le coach Bouguerra, depuis sa prise en main de la sélection nationale A' en 2020, en préparation de la Coupe arabe des nations de la FIFA-Qatar remportée par l'Algérie à Doha, face à la Tunisie (2-0), après prolongations.

Les protégés de Bouguerra avaient gagné en amical, respectivement, face au Liberia (5-1), la Syrie (2-1), le Burundi (3-0), le Bénin (3-1), avant de perdre contre la Nouvelle-Zélande (1-2) à Dubaï.

APS

COURSE CYCLISTE DE NAD AL-SHEBA

2E PLACE POUR ABDERRAHMANE MANSOURI

Le cycliste algérien Abderrahmane Mansouri a décroché la deuxième place dans la neuvième édition de la course cycliste de Nad Al-Sheba, disputée samedi, sur une distance de 71 kilomètres, près de Dubaï (Emirats arabes unis). Mansouri a réalisé un chrono d'une heure, vingt-huit minutes et vingt-cinq secondes, qui le place à près de trois secondes du Marocain Hicham Bennouza, vainqueur en 1h28:23". Le podium a été complété par un autre Marocain, en l'occurrence Anes Labdia, ayant bouclé la distance en une heure, vingt-huit minutes et vingt-cinq secondes, avec seulement quelques centièmes de seconde derrière Mansouri.

R.S.

LIGA

LE FC BARCELONE DOMINE LEVANTE 3-2 DANS LA DIFFICULTÉ

Le FC Barcelone a bataillé pour venir à bout de la lanterne rouge Levante 3-2 au terme d'un scénario épique dimanche pour la 31e journée de Liga, mais repasse

deuxième du classement à douze points du leader, le Real Madrid, vainqueur de Getafe 2-0 samedi. Les Catalans ont été surpris au retour des vestiaires par un pénalty du capitaine José Luis Morales (52e) et ont frôlé le pire avec un autre pénalty manqué par Roger Martí (56e). Ils ont égalisé grâce à

Pierre-Emerick Aubameyang (59e) puis sont passés devant par Pedri (63e), avant l'égalisation sur pénalty, le troisième pour Levante, signé Gonzalo Melero (83e). Il a fallu attendre un but de la tête, signé Luuk de Jong, à la 90e+2 pour sceller la victoire des Catalans.

R.S.

LIGUE 2

L'USMBA en route vers une troisième relégation de son histoire en troisième palier

L'USM Bel-Abbès est en passe de payer fort le prix de sa saison "mouvementée" puisque ce club se dirige droit vers une troisième relégation de son histoire en troisième division de football.

Pointant à la 15e et avant-dernière place au classement du groupe Centre-Ouest de la Ligue deux, l'USMBA est distancée de sept unités par le 12e et premier potentiel non relégable, le SKAF Khemis. Un écart difficile à surmonter au vu de la situation délicate prévalant dans cette équipe qui a perdu sa place parmi l'élite à l'issue de l'exercice passé.

Du coup, la formation de la "Mekerra" devrait connaître le même sort de l'exercice 2004-2005 quand elle avait terminé le championnat du 2e palier à la 17e place, ce qui lui avait valu de descendre en troisième division.

Ce fut la deuxième fois de l'histoire de ce club, qui compte dans son palmarès deux coupes d'Algérie et une Super coupe nationale, que ce dernier rétrograde en troisième palier après avoir connu les affres de cette division lors de la saison 1999-2000, rappelle-t-on.

Avant cinq journées de la fin de ce championnat de L2, tout le monde à l'USMBA donne l'impression d'avoir



abdiqué. C'est du moins ce qui se dégage des propos des joueurs eux-mêmes qui restent sur une cuisante défaite sur le terrain de l'ES Ben Aknoun (6-0), samedi passé, pour le compte de la 25e journée.

Evoquant cette rencontre, il y a lieu de rappeler que les Vert et Rouge ont failli déclarer forfait après avoir boudé les entraînements tout au long de la semaine ayant précédé

le déplacement à Alger. Ce n'est qu'à quelques heures de la partie qu'ils sont revenus à de meilleurs sentiments et ont consenti à jouer la rencontre.

Avec un effectif composé dans sa majorité de joueurs de la catégorie des moins de 21 ans, le club de l'ouest du pays est en train de vivre la pire conjoncture de son histoire, estime-t-on dans son entourage où l'on déplore

avec force cette situation d'"abandon" dans laquelle il s'est retrouvé depuis le début de cet exercice.

Selon ces mêmes avis, si l'USMBA avait réussi à relever vite la tête dans chacune de ses deux précédentes relégations en troisième division, il lui sera très difficile de faire de même la prochaine fois, "tellement le mal est très profond", regrette-t-on

R.S.

NATIONALE UNE - PLAY-OFF (2E J)

Le NRBBBA et le MCA enchaînent, la JSCOA et l'ASVB se reprennent

Le NR Bordj Bou Arréridj et le MC Alger ont enchaîné avec un second succès de rang dans le premier tournoi « Play-off » du championnat national de volley-ball, Nationale Une, samedi soir à Bordj Bou Arréridj. Si les Bordjiens ont eu la tâche relativement facile face à l'ES Tadjenanet (3-0), les Algérois ont bataillé pour

se défaire du WA Tlemcen. Dans un match marathon, les Vert et Rouge ont dû avoir recours au tie-break pour s'imposer sur le score de 3 sets à 2. Malgré le fait que le NRBBBA et le MCA ont tous les deux gagné, les Jaune et Noir s'emparent de la tête du classement, car le Mouloudia a été

obligé de concéder un point à son adversaire du jour en raison de sa victoire étriquée. Concernant les deux autres parties, la JSC Ouled Adouan et l'ASV Blida ont bien réagi après leur défaite enregistrée la veille, en battant successivement le PO Chlef (3-0) et le NC Béjaïa (3-1).

APS

FOOT

CORENTIN MARTINS NOUVEAU SÉLECTIONNEUR DE LA LIBYE

Le Français Corentin Martins a été nommé sélectionneur de la Libye, après sept années à la tête de la Mauritanie, a annoncé lundi la Fédération libyenne de football. Recruté pour un an, Martins doit préparer les qualifications pour la Coupe d'Afrique des nations 2023, dont le tirage au sort a lieu le 19 avril, et celles pour le CHAN, le Championnat d'Afrique des nations réservé aux joueurs évoluant sur le continent africain (tirage le 28 avril). Âgé de 52 ans, Martins, 14 sélections et un but avec l'équipe de France, a dirigé les «Mourabitounes» de 2014 à 2021. Il les a qualifiés deux fois à la CAN, sans disputer la deuxième à la tête de son équipe. Il emmène en Libye son adjoint mauritanien Sall Moustapha.

R.S.



ONCI

PLUS DE 800 MUSICIENS ET INTERPRÈTES POUR ANIMER LE PROGRAMME DU RAMADHAN

Plus de 800 artistes, majoritairement des musiciens et interprètes, sont au programme du mois de Ramadhan proposé par l'Office national de la culture et de l'information (Onci), dans l'ensemble de ses salles réparties sur six villes du pays, a-t-on appris auprès de l'office. Pour son programme entamé le 6 avril, l'Onci prévoit 82 spectacles dans les salles de l'office, animés par un total de 872 artistes algériens, dont 694 musiciens et 141 interprètes, en plus de 37 comédiens dans différents registres du 4e art, explique cet établissement.

De nombreuses figures de la chanson algérienne sont au programme de l'Onci à l'image de Abderrahmane El-Kobi, Kamel Aziz, Abdelkader Chaou, Lounis Ait Menguellet, Selma Kouiret, Lila Borsali, ou encore de nombreuses associations de musique andalouses en plus de rendez-vous avec le théâtre et la comédie animés, entre autres, par Sabrina Koreichi, Younes Djouani, ou encore la coopérative «Port-Saïd».

L'Onci propose son programme jusqu'au 29 avril au public des salles «Atlas» à Alger, «Maghreb» à Oran, «Ahmed-Bey» à Constantine, «Isser» à Boumerdès, «8 Mai 1945» à Kherrata (Béjaïa), en plus de la salle de spectacle et du port de Tipasa.

APS

ORAN

DES MESURES POUR PRENDRE EN CHARGE L'ARTISTE MOHAMED HAZIM

Le wali d'Oran, Saïd Sayoud a annoncé, avant-hier, que des mesures ont été prises pour prendre en charge l'artiste Mohamed Hazim sur le plan sanitaire, en application des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

Dans une déclaration à la presse lors d'une visite rendue à l'artiste à l'hôpital militaire régional universitaire «Dr Emir Mohamed Benaïssa» d'Oran relevant de la 2e Région militaire, le wali a souligné que le président de la République a donné des instructions pour prendre en charge sur le plan sanitaire l'artiste Hazim, faisant savoir qu'une ambulance a été envoyée ce dimanche à l'hôpital d'Aïn Temouchent pour le transférer vers l'hôpital militaire régional d'Oran. Saïd Sayoud a ajouté que l'état de santé de Mohamed Hazim sera étudié sur la base du rapport médical pour prendre d'autres mesures dans un proche avenir.

Dans une brève interview à la presse, l'artiste Mohamed Hazim a adressé ses remerciements au président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, priant Dieu Le Tout-Puissant de protéger l'Algérie et le peuple algérien et souhaitant prompt rétablissement à tous les malades.

R.C.

12^E ÉDITION DU FESTIVAL DU FILM ARABE DE MALMO EN SUÈDE «Soula» et «Tchebtchaq marikane» représentent l'Algérie

Les films «Soula» (long métrage) du réalisateur Salah Issaad et «Tchebtchaq marikane» (court métrage) de la réalisatrice Amel Bliidi, seront en lice pour la 12e édition du Festival du film arabe de Malmo (Suède), qui se tiendra du 4 au 9 mai prochain, ont annoncé les organisateurs.

«Soula» (2021) entrera en compétition pour le prix du meilleur long métrage, aux côtés de 11 autres œuvres de plusieurs pays arabes dont la Tunisie, la Jordanie et le Qatar.

Ce film de 92 minutes raconte l'histoire dramatique d'une jeune mère «Soula» qui a été chassée de sa maison familiale, avec son enfant en bas âge. Elle se retrouve dans la rue sans abri, en quête d'un refuge.

Les rôles principaux de cette coproduction Algérie-France-Qatar-Arabie saoudite ont été interprétés par Soula Bahri, Idir Benaïbouche et Franck Yvrai. Le scénario du film écrit par le réalisateur Salah Issaad et Soula Bahri, est inspiré de l'histoire personnelle de l'actrice.

«Soula» a été projeté en avant-première mondiale au festival international du film de la Mer Rouge à Djeddah en Arabie Saoudite en 2021.



Le film a été projeté à Alger, le mois passé et a participé récemment au Festival international du film de femmes de Beyrouth où il a été primé meilleur long métrage.

«Tchebtchaq marikane» concourra, quant à lui, dans la catégorie des courts métrages aux côtés de 24 autres œuvres de plusieurs pays dont la Palestine, le Liban et l'Égypte.

D'une durée de 26 mn, «Tchebtchaq marikane» raconte l'histoire de deux adolescentes Samia et Nou-

ra qui baignaient dans la joie et l'innocence et qui vont voir leur vie basculer dans la peur et l'incertitude après l'assassinat du père de Nouara, pris pour le père de Samia qui était journaliste.

Produit en 2021 par une boîte de production privée, en collaboration avec le Centre algérien de développement du cinéma (CADC), et présenté en avant-première à Alger en décembre 2021, ce film traite de la période du terrorisme dans les années 1990. 56 films représentant

14 pays arabes et étrangers (en coproduction), dont 31 longs métrages et 25 courts métrages, seront en lice lors de cette 12e édition du Festival du film arabe de Malmo.

Créé en 2011 pour établir des passerelles entre la culture arabe et les autres cultures par le truchement du film, langage visuel universel, le Festival du film arabe de Malmo est le plus grand festival dédié au film arabe en dehors de la région arabe, selon les organisateurs.

D. M.

CONCOURS NATIONAL DE RÉCITATION DU SAINT CORAN

Début des épreuves de sélection de wilaya

Le sous-directeur de l'enseignement coranique au ministère des Affaires religieuses et des wakfs, Messaoud Miad a annoncé, lundi à Alger, le début des épreuves de sélection de wilaya en prévision du Concours national de récitation du Saint Coran. «Les directions du secteur des 58 wilayas ont lancé les épreuves de sélection de

wilaya en prévision du Concours national de récitation du Saint Coran qui se tiendra par visioconférence les dix derniers jours du mois de ramadhan», a déclaré M. Miad à l'APS. «Ces épreuves qui interviennent parallèlement avec le concours d'encouragement des jeunes récitant âgés de moins de 15 ans se poursuivront jusqu'au 15 avril», a-t-il

précisé ajoutant que «chaque wilaya sera représentée par deux candidats». Les lauréats du Concours national de récitation du Saint Coran seront honorés lors d'une cérémonie qui sera organisée le 27e jour du mois sacré, a fait savoir le responsable. M. Miad a rappelé que des concours de récitation du Saint Coran sont organisés pour la deuxième année consécutive durant le mois sacré, dans les centres pédagogiques pour personnes aux besoins spécifiques, en coordination avec les services du ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme.

APS

2E SALON NATIONAL DU LIVRE DE CHLEF

Participation de 25 maisons d'édition

Le deuxième Salon national du livre de Chlef, qui se déroulera du 18 au 21 mai, verra la participation de 25 maisons d'édition algériennes, ont indiqué les organisateurs qui ont précisé que ce Salon du livre de dimension nationale.

«Plus de 25 maisons d'édition ont confirmé leur participation à la deuxième édition du Salon national du livre de Chlef», ont-ils précisé. Cette seconde édition, est placée sous le slogan «Écrire pour le souvenir» et ce, «en reconnaissance aux nombreux écrivains dont les écrits

portent pour l'essentiel sur l'histoire du pays» ont-ils expliqué.

Il faut noter que parmi les participants au Salon national du livre de Chlef, figure de grandes maisons d'édition dont l'Agence nationale d'édition et de publicité (Anep). Cette dernière y exposera à la vente pas moins de 400 livres récemment parus et relevant de différentes domaines et genres dont l'Histoire, le roman, l'essai politique, la biographie et l'autobiographie. L'autre grande maison d'édition étatique ayant

confirmé sa participation au Salon national du livre de Chlef, est l'Entreprise nationale des arts graphiques (Enag). Cette dernière promet des rabais très importants sur les ouvrages de référence», précise-t-on. En outre, de nombreuses autres maisons d'édition privées seront au rendez-vous, ont encore révélé les organisateurs. C'est le cas des éditions «Casbah», «El Qobia», «Frantz Fanon», «Apic», «El Hibr», «Mimouni», «Samar», «Loumi», «Sedia», «Barzakh», «El Othmania», «El Maârifa», «Benhamda», «Les Pages bleues», «Itsc Global»,

«Houma» et «Média Plus». Le Salon du livre de Chlef sera donc une opportunité pour le public chélifien de découvrir les nouveautés livresques de ces maisons d'édition.

«D'autres maisons spécialisées dans le livre technique et scientifique dresseront leurs stands dans les locaux de la Maison de la culture à côté des éditeurs dont la production concerne en priorité les livres de jeunesse et d'enfants outre les ouvrages parascolaires et éducatifs», précisent encore les organisateurs.

D. M.



À VENDRE

Appartement de type F3.

Lieu cité Eplf en face université Bab Ezzouar Alger
Situé à côté station tramway et à 100 mètres de la future station métro.
Situé à peine 10 minutes de l'aéroport international d'Alger et 5 minutes du centre commercial Suisse Appartement situé au 1er étage et complètement refait

Climatisation, téléphone et internet disponible. Appartement situé dans une cité fermée qui dispose d'espace de jeux pour les enfants Acte notarié et livret foncier disponibles

Tel: 0770829271

L'EXPRESSDZ
Suivez nous sur :
www.lexpressquotidien.dz
Ou sur notre page Facebook :



REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE M'SILA
DAIRA D'OULED DERRADJ
COMMUNE D'OULED DERRADJ
NIE: 096328049072025.

AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 04/2022

Le président de l'APC d'Ouled derradj dans le cadre du (PCD 2022) lance un appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales pour la réalisation de projet suivant :

- Suivi et Réalisation Route HAMRIT (OULED BOZZA) Sur 1,8 km. Lot 1: Réalisation,

Les entreprises et les sociétés qualifiées comme activité principale travaux publics catégorie Trois (03) et plus intéressées peuvent retirer le cahier des charges auprès de (A.P.C Ouled Derradj - Bureau des marchés) contre paiement de la somme de: 4.000.00 D.A, à l'ordre du trésorier Communal d'ouled derradj. Les Offres devront être remises sous pli fermé comportant trois (03) enveloppes séparées et fermées (le dossier de candidature + l'offre technique + l'offre financière) dans une enveloppe accompagnées des pièces demandées (Article 09 dans le cahier des charges) comme suit :

DOSSIER DE CANDIDATURE :

- Fiche d'informations (remplie, signée, datée et cachetée).
 - Déclaration de Probité (remplie, signée, datée et cachetée).
 - Déclaration de candidature (remplie, signée, datée et cachetée).
 - Les documents justificatifs demandés:
 - 01- Attestation de qualification professionnelle (activité principale en travaux publics catégorie Trois (03) et plus, (copie).
 - 02- Statuts de l'entreprise (pour les personnes morales (copie).
- NB:** Les documents justifiant les informations contenues dans la déclaration de candidature sont exigés uniquement de l'attributaire du marché, qui doit les fournir dans un délai maximum de dix (10) jours à compter de la date de sa saisine (Article 09 dans le cahier des charges).
- 09- Les capacités professionnelles (moyens matériels et humains destinés pour exécution du projet:
- 9-1- Moyens matériels (Liste délivrée par un notaire ou huissier ou un expert de deux (02) dernières années avec présentation des cartes grises et des attestations d'assurances pour le matériel roulant. (copies)
 - 9-2- Moyens humains (Liste des personnels (il faut présenter les attestations d'affiliation à la CNAS + CACOPATH avec diplômes pour cadres).
 - 9-3- Références professionnelles similaires (Certificat de bonne exécution similaire remis par le maître d'ouvrage portant les projets similaires de trois (03) dernières années. (copies).
 - 10- Planning d'exécution des travaux (signé, daté et cacheté).

OFFRE TECHNIQUE

- Déclaration à souscrire (remplie, signée, datée et cachetée).
- Le cahier des charges (paraphé toutes les pages, signé, daté et cacheté) portant à la dernière page la mention manuscrite « lu et accepté »
- Les documents permettant d'évaluer l'offre technique:
 - 01- Mémoire technique justificatif (rempli, signé, daté et cacheté).

OFFRE FINANCIERE

- Lettre de soumission (remplie, signée, datée et cachetée).
- Bordereau des prix unitaires (rempli en lettres et en chiffres, signé, daté et cacheté).
- Détail quantitatif et estimatif (rempli en chiffres, signé, daté et cacheté),
- 01- Décomposition du prix global et forfaitaire (remplie en chiffres, signée, datée et cachetée).

Le pli extérieur doit être anonyme et ne porter que la mention suivante :

Mr LE PRESIDENT DE L'A.P.C. D'OULED DERRADJ
(A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLS ET D'EVALUATION DES OFFRES) AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES No 04/2022
Suivi et Réalisation Route HAMRIT (OULED BOZZA) Sur 1,8 km. - Lot 1: Réalisation.

La date limite de préparation des offres est fixée à Dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis dans les journaux nationaux au BOMOP, dépôt des offres le dernier jour avant treize heures et demie (13:30h) comme dernier délai.

Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis qui aura lieu au siège de l'A.P.C. le dernier jour de la date limite de dépôt des offres à quatorze heures (14.00 h).

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix(90) jours à compter de la date de dépôt des offres.



ÉCONOMIE

Une ligne de fracture entre Marine Le Pen et Emmanuel Macron

Le second tour de la présidentielle opposera Emmanuel Macron à Marine Le Pen. Sur l'économie, les deux finalistes ont des visions souvent aux antipodes.

Par : Dominique Baillard

Is s'opposent presque sur tout, sauf sur le sujet phare de la campagne : le pouvoir d'achat. Pour aider les Français à surmonter des fins de mois de plus en plus difficiles, ils partagent un même logiciel : celui du quoiqu'il en coûte. Comme pendant le Covid-19, avec l'un ou l'autre à l'Élysée, l'État va continuer à signer des chèques aux ménages pour les soulager. Cette position a certainement joué en leur faveur. Sur la question du pouvoir d'achat, ils étaient jugés comme les plus crédibles, à égalité, dans un sondage réalisé avant le premier tour.

EMMANUEL MACRON - EN TANT QUE PRÉSIDENT SORTANT - AVAIT LES DÉCISIONS DE SON GOUVERNEMENT QUI PARLAIENT POUR LUI

Dès cet automne le prix du gaz a été bloqué, la hausse de celui de l'électricité limitée à 4%. La facture à la pompe s'est allégée depuis le 1er avril avec des ristournes de 18 centimes sur le litre de carburant. Des mesures qu'il prolongera le temps nécessaire.

La candidate de l'extrême droite a été la première à en faire un thème majeur de sa campagne pour attirer le vote des classes populaires, les grandes perdantes de la baisse du pouvoir d'achat.

Et elle leur promet des lendemains qui chantent avec des hausses de salaire substantielles. Plus 10% jusqu'à trois smic, avec une exonération des

charges patronales pour encourager les hausses et l'exonération des cotisations pour les smicards. Enfin elle veut abaisser drastiquement la TVA. Notamment sur le carburant, la passant de 20 à 5,5%, dès le lendemain de son élection.

RÉALISTE ?

Non c'est impossible, car le niveau de TVA est décidé au niveau européen. Elle devra donc commencer par négocier avec les Vingt-Sept avant de pouvoir l'abaisser. La candidate du Rassemblement national a beaucoup adouci son discours anti européen. Elle ne veut plus sortir de l'euro. C'est un virage à 180 degrés par rapport à ses deux candidatures précédentes. Malgré cette évolution, on voit mal cette eurosceptique capable de retourner la majorité des Vingt-Sept sur un sujet aussi climatique-sensible. L'UE est acquise à une TVA élevée sur l'énergie parce que cela fait partie des outils pour décourager la consommation, dans l'espoir en fine de diminuer les émissions de carbone.

L'Europe continue d'être un sujet opposant les deux vainqueurs du premier tour. Emmanuel Macron en fait un échelon prioritaire de sa politique de souveraineté économique tandis que Marine Le Pen pense d'abord « national » avec, par exemple, un fonds souverain français pour financer la réindustrialisation.

La réforme des retraites est un autre sujet sur lequel ils ont des propositions diamétralement opposées. Marine Le Pen veut



accélérer l'âge du départ à 60 ans pour ceux qui ont cotisé 40 ans tandis qu'Emmanuel Macron veut au contraire le retarder à 65 ans. La candidate de l'extrême droite veut aussi réindexer les pensions sur l'inflation. Une rupture avec une pratique en vigueur depuis une trentaine d'années pour rehausser le pouvoir d'achat des aînés.

Le président-candidat, qui a raté sa réforme, propose, lui, une nouvelle version simplifiée, centrée sur l'âge. Cette réforme est basée sur le principe qui sous-tend tout son programme : la volonté d'encourager le travail. Il veut aussi que les bénéficiaires du RSA donnent de leur temps. Enfin, c'est le seul candidat à avoir l'ambition de revenir

au plein emploi. Il se targue d'ailleurs d'avoir amorcé une baisse sensible du chômage. Toutes ces promesses ont été budgétées par les candidats, mais leur évaluation respective est sujette à caution, la bataille de l'entre-deux-tours portera sans doute sur le chiffrage de ces deux programmes.

RFI

PRÉSIDENTIELLE 2022 :

27,84 % pour Macron, 23,15 % pour Le Pen... Les résultats définitifs du 1er tour

Par Esther Serrajordia

Les faits Les résultats définitifs du premier tour de l'élection présidentielle ont été publiés ce lundi 11 avril en milieu de journée par le ministère de l'intérieur. Emmanuel Macron (27,84 %) et Marine Le Pen (23,15 %) sont bien qualifiés pour le second tour. L'abstention définitive s'élève à 26,31 %.

Le ministère de l'intérieur a publié peu après 13 heures ce lundi 11 avril les résultats définitifs du premier tour de l'élection présidentielle. Le président sortant Emmanuel Macron est arrivé en tête avec 27,84 %, se qualifiant pour le second tour avec Marine Le Pen (23,15 %). La candidate du Rassemblement national est arrivée en tête dans 20 036 communes, et Emmanuel Macron dans 11 861 communes, sur un total de 35 080 communes.

En recueillant 21,95 % des votes, le candidat LFI Jean-Luc Mélenchon reste en troisième position. Il compte 421 420 voix de retard sur Marine Le Pen.

FORTE ABSTENTION CHEZ LES FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER

Dernier candidat à passer au-dessus de la barre des 5 %, Éric Zemmour (Reconquête !) recueille 7,07 % des suffrages. Suivent la candidate des Républicains Valérie Pécresse (4,78 %), Yannick Jadot (4,63 %), et Jean Lassalle (3,13 %). Le candidat communiste Fabien Roussel (2,28 %) et le souverainiste

Nicolas Dupont-Aignan (2,06 %) devançant la socialiste Anne Hidalgo (1,75 %). Philippe Poutou (0,77 %), et Nathalie Arthaud (0,56 %) arrivent en dernières positions. Au total, 47 747 914 Français étaient inscrits sur les listes électorales. L'abstention définitive s'élève à 26,31 %. Ont été comptabilisés 543 638 votes blancs ainsi que 237 023 votes nuls. Le ministère de l'intérieur a

également publié les résultats des Français votant à l'étranger. L'abstention y est particulièrement importante puisque seuls 35,12 % d'entre eux ont voté pour ce premier tour. Emmanuel Macron arrive en tête (45,09 %) devant Jean-Luc Mélenchon (21,92 %). Marine Le Pen n'est qu'en cinquième position (5,29 %), derrière Éric Zemmour (8,67 %) et Yannick Jadot (8,17 %). La Croix

PRÉSIDENTIELLE 2022

«Aucune voix ne peut se porter sur Marine Le Pen» au deuxième tour, déclare Christian Jacob

La direction des Républicains a voté ce lundi une motion en ce sens, a annoncé son président Christian Jacob. Les Républicains ont voté ce lundi une motion estimant

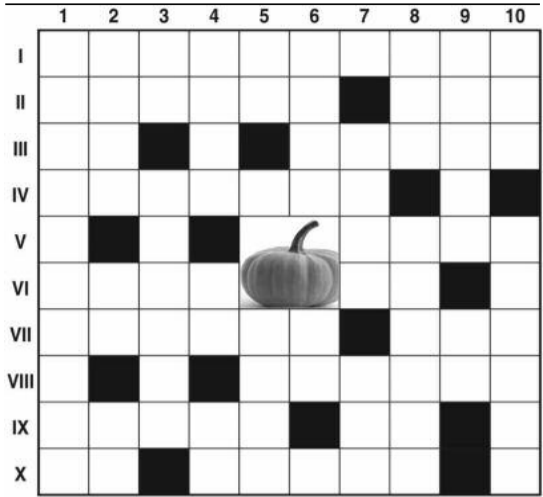
qu'au second tour de la présidentielle, «aucune voix ne peut se porter sur Marine Le Pen» dont «le projet politique et économique nous conduirait au chaos», a assuré le président de LR Chris-

tian Jacob. «Notre famille politique a toujours été et reste un adversaire déterminé» du Rassemblement national, a ajouté le président de LR lors d'une conférence de presse, assurant au

lendemain du crash historique de Valérie Pécresse que «les Républicains ne sont fongibles ni dans le macronisme, ni dans le lepénisme».

Agence France Presse

Mots Croisés



HORIZONTALEMENT :
 I. Un légume qui se transforme en carrosse pour Cendrillon. II. Un désodorisant, c'est fait pour masquer les mauvaises Un liquide indispensable à la vie. III. Adjectif démonstratif. Au-dessus du rez-de-chaussée, c'est le premier IV. Très connu. V. Coupe la laine des moutons. VI. Jour de fête et de cadeaux. Fait la liaison entre deux parties d'une phrase. VII. Atteint de la rage. Personne : il n'y a pas ... qui vive. VIII. Complètement stupéfaits. IX. Toute petite lumière. Négation. X. Dans. Je me suis moqué d'elle devant tout le monde, maintenant elle est

VERTICALEMENT :
 1. Rouge à points noirs, on l'appelle la "bête à bon Dieu". 2. Pensée. Pronom indéfini. Chiffre proche de zéro. 3. Pronom personnel. Plante qui grimpe le long des murs. 4. comme un renard. Note de musique. Des rayons du soleil contre lesquels il faut se protéger. 5. Métal jaune. C'est là qu'on prend le train. 6. Abimer. .. toi ! Viens ici. 7. 0 + 0 = la à Toto. La première page du journal. 8. Prénom féminin. Une sorte de phoque qu'on voit dans les cirques. 9. Le bord de mer dans les îles du Pacifique. Note de musique. 10. Obtenue. A la station service, on choisit entre ou essence.

Les mots fléchés

| | | | | | |
|---|-------------------------------------|----------------------------------|--|--|---------------------------------------|
| EFFLEURÉE PETIT VILLAGE | ABANDONNÉE FRUIT ROUGE | LEQUEL CONSTER-NÉS | PESANT | PROTÈGE LE MAJEUR FONTE DES NEIGES | DÉSINTÉ-RESSÉ REÇOIT LES BULLETINS |
| | | | ARÔME ROTI DE VEAU | | |
| GROSSIER COUVRE-CHEF | | | | | DIEU SOLAIRE |
| | | | TRÈS PRESSÉ DÉBRILLÉ | | |
| RÉCITAL AMOUREUX COUTUMES | | | | | DUPÉ CONDIMENT |
| | BEAUCOUP NATURISTE | | | DONNE LE TON AUTRUCHE | ÉTAT AMÉRICAIN |
| VITALITÉ DIVERTIS-SEMENT | | | | FAC DE TECHNO NIVELA | |
| | | ARTICLE ÉTRANGER ÉGRATIGNE | | POUR FAIRE LA BIÈRE JEUNE FILLE VERTUEUSE | PARTIE DE TENNIS |
| ÉLÉGANT | CONVOITER INDIEN ET RELIGIEUX | | | | BONNE CARTE CALEPIN |
| | | | PEINTURE À L'EAU COUSIN DU LOIR | | |
| SÉPARÉS DU RESTE REPAIRE | | | | POSSESSIF GENDARME DE LA TÉLÉ | MONNAIE COURANTE |
| | | | DRÔLE D'OISEAU | | BOISSON |
| BAISSES DE NIVEAU BAS DE GAMME | | | | À L'ÉTAT NATUREL CONDITION | |
| | INTERJEC- TION | | ENNUIERA | | |
| CANAL DU PIPI | | | | DE MÊME | |

KAZANANAS CAZENEUVE

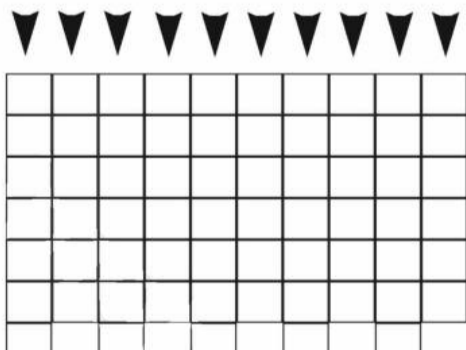
| | | | | | | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| R | E | L | M | A | N | I | O | C | S | E | T | I | S | S | E | |
| R | O | T | P | E | L | A | R | G | I | E | S | H | E | R | P | A |
| S | I | G | N | A | L | A | P | A | S | E | S | E | S | E | S | E |
| S | H | E | R | P | A | S | E | S | E | S | E | S | E | S | E | S |
| S | E | S | E | S | E | S | E | S | E | S | E | S | E | S | E | S |

SOLUTIONS MOTS CROISÉS PRÉCÉDENTS

| | | | | | | | | | |
|------|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | |
| I | R | O | S | S | I | G | N | O | L |
| II | O | U | I | N | A | I | V | E | |
| III | T | T | R | O | U | I | N | | |
| IV | U | S | E | E | L | E | N | T | |
| V | R | O | C | L | E | S | I | | |
| VI | I | N | O | U | I | S | I | L | |
| VII | E | N | S | T | E | L | L | | |
| VIII | R | E | V | E | N | U | L | E | |
| IX | S | T | A | R | O | S | T | E | S |

| | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| N | O | I | R | S | | | | | |
| S | E | N | I | O | R | | | | |
| O | R | I | E | N | T | S | | | |
| N | O | T | A | I | R | E | S | | |
| H | O | R | T | E | N | S | I | A | |
| P | H | O | N | I | A | T | R | E | S |
| A | T | R | O | P | H | I | E | S | |
| A | T | R | O | P | H | I | E | | |
| O | P | E | R | A | I | T | | | |
| A | P | O | R | I | E | | | | |
| P | O | I | R | E | | | | | |

| | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| E | S | A | B | C | P | | | | | |
| A | M | B | A | S | A | D | R | I | C | E |
| P | I | V | O | T | S | E | G | A | L | |
| R | E | N | O | I | R | C | R | O | C | |
| R | O | N | G | E | U | R | G | A | I | |
| M | E | C | N | S | U | R | N | O | M | |
| U | L | C | E | R | E | U | E | M | | |
| V | R | A | I | E | N | A | D | E | | |
| R | E | V | A | O | D | E | U | R | | |
| O | R | D | R | E | A | C | E | S | G | |
| A | G | R | E | C | E | S | U | E | | |
| A | C | C | E | S | H | U | M | E | R | |
| K | O | E | P | A | R | S | I | F | | |
| J | E | U | N | A | I | T | E | N | U | |
| T | R | O | U | S | S | E | N | E | T | |



A faire en aire de repos et surtout pas au volant
 Fait désormais l'objet d'une surveillance automatique
 Utilise la nuit
 Ils ont donné leur nom à une autoroute vers Calais (A26)
 Souvent chargé sur l'autoroute des vacances
 Bien arriver sur la voiture
 Passages obligés sur une autoroute
 Sur autoroute, elles portent des numéros
 Fréquemment rencoitrée sur autoroute
 Une vitesse rare sur autoroute, sauf en cas de bouchon

REPORTEZ LES ANAGRAMMES DES MOTS DE LA GRILLE DE GAUCHE DANS LA GRILLE DE DROITE, À L'AIDE DES DÉFINITIONS INDIQUÉES.

SOLUTION DES MOTS MÊLÉS N° 29 : Le mot-mystère est : yang-ylang

- ALBUM
- ATELIER
- AUBERGE
- AVEUGLE
- BADGE
- BENEVOLE
- BLEU
- BONBON
- BOURSE
- BOUTURE
- CANARD
- CHEMIN
- CHERI
- COMBINE
- CRASSE
- DEGUSTER
- DEVOIR
- ENDOLORI
- EQUIPE
- FLAMME
- JOURNAL
- OBEIR
- OVNI
- PLOMB
- REFUS
- ROMARIN
- SURIMI
- TIMBRE
- TRONC

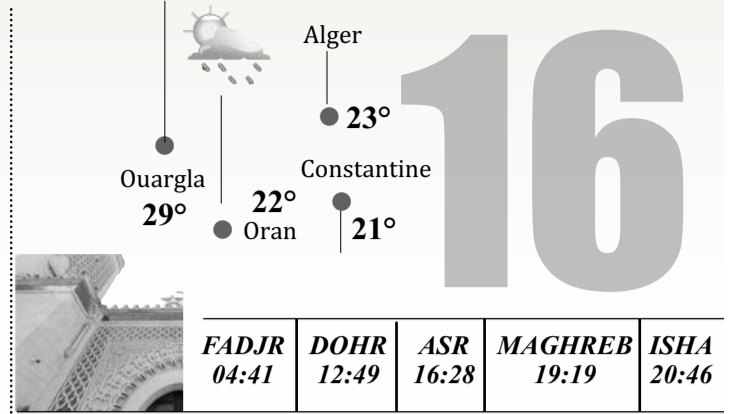
MOTS MÊLÉS N° 30

| | | | | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| S | E | L | A | T | E | P | B | E | N | J | O | I | N | E |
| I | P | D | H | E | R | B | E | V | L | A | T | N | A | S |
| I | L | A | N | Y | F | E | E | U | Q | S | U | M | H | U |
| V | L | O | R | A | G | R | U | M | E | M | L | E | U | F |
| E | A | U | R | F | V | G | A | A | N | I | U | T | I | F |
| T | T | N | O | E | U | A | N | G | D | N | C | T | L | I |
| I | G | N | I | H | N | M | L | I | R | A | C | E | E | D |
| V | S | N | A | L | C | O | S | O | R | A | Y | V | N | L |
| E | E | A | B | N | L | T | C | D | F | A | N | I | A | |
| R | N | M | S | L | I | E | A | L | G | L | M | C | S | R |
| E | T | B | O | L | A | M | O | P | N | O | U | O | E | O |
| G | E | R | L | C | O | L | O | G | N | E | M | I | R | L |
| U | U | E | U | M | R | U | E | D | O | I | G | M | D | F |
| O | R | I | E | N | T | A | L | A | M | B | I | C | E | E |
| F | R | A | I | S | N | E | C | N | E | C | O | R | C | E |

CAS ET 0 DÉCÈS

Trois (03) nouveaux cas confirmés de Coronavirus et 02 guérisons ont été enregistrés ces dernières 24 heures en Algérie, a indiqué ce lundi le ministère de la Santé.

Selon la même source, le total des cas confirmés en Algérie s'élève à 265.727 cas.



L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // MARDI 12 AVRIL 2022 // N°283 // PRIX 20 DA

LOCALITÉ DE TIXERAÏNE

Plusieurs familles sans électricité depuis 5 ans

Meriem D.

Sept familles de la coopérative Larot, dans la commune de Tixeraïne (Birkhadem), se trouvent, depuis cinq ans, sans électricité. Les citoyens de ce quartier, en plein Alger Centre, désespérés, exhortent les services de Sonelgaz pour mettre un terme à leurs souffrances. Ces familles se sont éclairées en se branchant illégalement à des compteurs électriques de voisins et se retrouvent dans le noir. Azzouni Sid Ali, l'un des habitants de ce quartier, nous a exprimé son calvaire qui perdure depuis de nombreuses années. « J'ai dû ramener un câble, chez une connaissance, mais ce dernier habite à un kilomètre de chez moi » a-t-il déclaré à l'Express.

De son côté, Abdelmoutaleb Naili dira : « Cette situation n'est pas logique. Le poteau électrique est à quatre mètres de chez moi. Sachant que chaque poteau peut desservir cinq foyers. Nous avons trois poteaux dans ce quartier, ce qui veut dire que 15 maisons peuvent être alimentées ».

A partir des compteurs des voisins, de nombreuses habitations sont alimentées en électricité au mépris des normes de sécurité. « Alors



que deux ou trois familles, qui connaissent des responsables dans le secteur, ou des personnes haut placées, ont pu avoir droit à l'électricité. Seulement un mètre me sépare de mon voisin, qui a été branché d'un câble, alors qu'il n'habite même pas là », explique Azzouni Sid Ali.

La même source indique : « Sonelgaz est passée, nous avons demandé à être branchés, mais ces derniers nous ont dit qu'il nous fallait une intervention ». Azzouni a, à cette occasion, interpellé le premier responsable de ce secteur pour mettre fin aux supplices de ces familles. « J'ai contacté l'ancien PDG de Sonelgaz, Chahar Boula-khras, qui a demandé à la

direction de la distribution de la commune de Gué de Constantine d'intervenir », fera savoir notre interlocuteur. Et d'ajouter : « Ces derniers sont venus et ont établi des métrages, mais à ce jour, rien n'a été fait. Tout est bloqué. Et On ne sait pas pourquoi ! ».

Quant à son voisin Abdelmoutaleb Naili, il explique : « Je suis en train de voler l'électricité, car je n'ai pas le choix. Je suis parti voir la responsable de la distribution de la commune de Gué de Constantine, je lui ai dit que je m'alimentais illégalement, je veux être régularisé et payer ma consommation. Elle n'a rien voulu entendre ».

M.D.

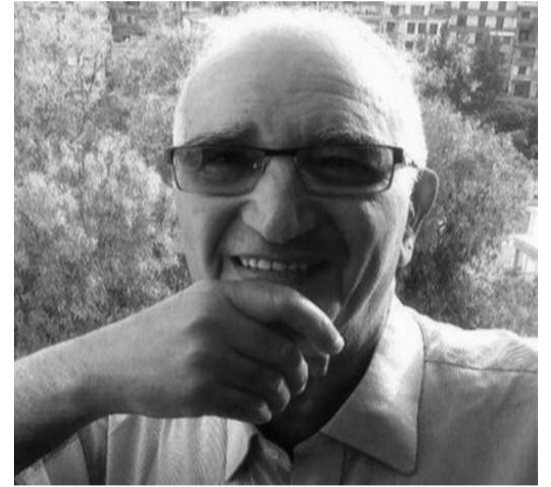
IL ÉTAIT ÂGÉ DE 76 ANS

DÉCÈS DE L'ANCIEN JOURNALISTE À L'APS KACI ABDMEZIEH

L'ancien journaliste à l'Agence "Algérie Presse service" (APS), Kaci Abdmeziem est décédé hier, à l'âge de 76 ans, a-t-on appris auprès de ses proches.

Le défunt qui a rejoint l'APS en 1973 en qualité de rédacteur-traducteur, jouissait d'un grand respect auprès de ses collègues qui lui reconnaissent son professionnalisme, son abnégation au travail et son souci de transmettre sa riche expérience à la nouvelle génération de journalistes.

Le regretté a travaillé au Desk international puis au Secrétariat général de la rédaction où il passa la plus grande partie de sa carrière, outre sa collabora-



tion avec nombre de quotidiens nationaux avec des billets et des articles. Après sa retraite, feu Abdmeziem a continué d'offrir ses services à l'APS à la tête du département de la coopération et de la formation jusqu'en 2014. En cette douloureuse épreuve, le Directeur général (DG) de

l'APS, Samir Gaïd, présente, en son nom et au nom des journalistes et personnels de l'Agence, ses sincères condoléances à la famille du défunt, prie Dieu le Tout-Puissant de l'accueillir dans Son vaste paradis et d'accorder aux siens patience et réconfort.

Aps

CONCOURS NATIONAL DE RÉCITATION DU SAINT CORAN DÉBUT DES ÉPREUVES DE SÉLECTION DE WILAYA

Le sous-directeur de l'enseignement coranique au ministère des Affaires religieuses et des Wakfs, Messaoud Miad a annoncé, lundi à Alger, le début des épreuves de sélection de wilaya en prévision du Concours national de récitation du Saint Coran.

"Les directions du secteur des 58 wilayas ont lancé les épreuves

de sélection de wilaya en prévision du Concours national de récitation du Saint Coran qui se tiendra par visioconférence les dix derniers jours du mois de Ramadhan", a déclaré Miad. "Ces épreuves qui interviennent parallèlement avec le concours d'encouragement des jeunes récitants âgés de moins de 15 ans se

poursuivront jusqu'au 15 avril", a-t-il précisé, ajoutant que "chaque wilaya sera représentée par deux candidats". Les lauréats du Concours national de récitation du Saint Coran seront honorés lors d'une cérémonie qui sera organisée le 27e jour du mois sacré, a fait savoir le responsable.

I.M.

CONTRIBUANT À LA DIVERSIFICATION DE L'ÉCONOMIE NATIONALE ET À LA CRÉATION D'UNE NOUVELLE RICHESSE

Une importance majeure accordée au projet de production de phosphate intégré

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a mis l'accent, lors de la réunion du Conseil des ministres, sur l'impératif d'accorder une importance "majeure et exceptionnelle" au projet de production de phosphate intégré, indique un communiqué du Conseil des ministres.

A l'issue d'un exposé sur l'avancement du projet de pro-

duction de phosphate intégré, le président Tebboune a instruit d'accorder une importance majeure et exceptionnelle au suivi strict et sur le terrain de ce projet dont la concrétisation mérite tous les sacrifices, étant l'un des projets phares et décisifs pour le secteur minier dans l'histoire de l'Algérie, contribuant à la diversification de l'économie

nationale et à la création d'une nouvelle richesse", précise la même source.

A ce propos, le chef de l'Etat a ordonné d'accélérer "l'aménagement et la réalisation de la ligne ferroviaire Tébessa-Port d'Annaba pour le lancement et la concrétisation effective de ce projet important avec nos partenaires chinois", ajoute le communiqué.

I.M.

